VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 24 Mai 1916 NUMERO 2

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Imprimé et publié par la
"WEST C ADA PUB. CO. LTD."
619 . McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

UN PEU INEXACT

Pourquoi, se demande le **Free Press,** après avoir admis que nous ne pouvons enseigner le français dans des arrondissements scolaires où nous formons les deux tiers des contribuables, tant récrier contre un règlement qui nous accorde plus de "privilèges" que dans n'importe quelle autre province du Canada, excepté Québec?

"Plus de privilèges dans Ontario que dans n'importe quel autre province, excepté Québec." Si l'ont veut savoir ce que vaut cette nouvelle affirmation du **Free Press,** étudions le cas de l'Ile du Prince-Edouard, si vous voulez. Il n'est certainement pas d'homme mieux qualifié à nous apprendre quel enseignement français on y donne que M. Marin Gallant, inspecteur des écoles françaises. Or, voici dans quels termes il résume la situation scolaire des Acadiens dans l'Ile du Prince-Edouard.

"Il y a dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, sur un total de 478 écoles publiques, 44 écoles françaises, dites "écoles acadiennes", où le français est enseigné, à peu d'exceptions près, par des instituteurs ou institutrices acadiens.

De ce nombre 32 sont des écoles primaires d'un département, 9 des écoles graduées de deux ou trois départements, et 3 des écoles supérieures dites "écoles de grammaire", formant en tout un total de 57 départements.

Les écoles primaires, les départements primaires et intermédiaires des écoles graduées et des écoles de grammaire forment un total de 45 départements, où 1,350 élèves reçoivent un enseignement primaire de la langue française.

Le programme du français se borne à l'enseignement de la lecture, de la grammaire française et de la rédaction. De plus, les élèves sont initiés, au moyen de la langue française, aux premières notions d'arithmétique et de géographie. (Depuis 1912 le Bureau d'instruction de la Province a permis d'adopter un manuel français d'histoire du Canada pour l'usage des écoles françaises).

Les écoles de l'Ile sont de vraies écoles bilingues.

Le jeune élève, en arrivant à l'école, doit d'abord apprendre le syllabaire de lecture française. Après avoir appris passablement bien son syllabaire français, il doit commencer l'étude de la langue anglaise, tout en continuant l'étude du français.

A partir du commencement de sa deuxième année d'école, l'élève apprend les deux langues concurremment, jusqu'à la fin de son cours à l'école primaire.

Arrivé au deuxième livre de lecture, l'instituteur lui enseigne les notions élémentaires de la grammaire française, au moyen de dictées et d'exercices au tableau noir. Ce n'est que lorsque l'élève arrive au troisième grade, c'est-à-dire au troisième livre de lecture, qu'il doit se procurer un manuel de grammaire française et qu'il doit commencer les exercices de rédaction. La majorité des élèves quittent l'école primaire après avoir passé le quatrième grade.

Dans les écoles acadiennes, la lecture et la grammaire française reçoivent autant d'attention que les mêmes matières en anglais. Ordinairement la séance de l'avant-midi est consacrée à l'étude du français et celle de l'après-midi à l'anglais. Les dictées, les exercices de grammaire au tableau noir, qui sont donnés tous les jours, exercent les élèves à bien appliquer les règles grammaticales et à épeler correctement.

La lecture française est enseignée au moyen de la série de livres Montpetit, en usage dans les écoles bilingus de l'Ile du Prince-Edouard depuis trente ans. La grammaire en usage est celle des Frères des Ecoles Chrétiennes, cours élémentaire et cours moyen.

Les écoles élémentaires sont dirigées par 45 instituteurs et institutrices laïques, munis de brevets de l'école normale de Charlottetown.

Les douze départements principaux des écoles graduées et des écoles supérieures donnent **un enseignement secondaire du français** à 220 élèves. Le cours d'étude est le même que pour les écoles élémentaires et comprend les quatrième et cinquième grades. Les élèves complètent là leur cours de lecture, de grammaire et de rédaction françaises.

Un cours français est donné en langue anglaise, mais par un professeur français, au collège Prince de Galles de Charlottetown, qui est l'école normale de la province. Trois cents étudiants, la plupart d'origine anglaise, fréquentent cette école normale, mais presque tous suivent le cours français. Le manuel en usage est Fraser and Squair's French Grammar. Il y a dictées et lectures françaises pour les étudiants de première année et exercices de rédaction française pour ceux de deuxième année."

Voilà! Cela nous semble mieux que dans l'Ontario. Et notre charmant confrère aura fort à faire pour prouver que ce ne l'est pas.

DES COMITES LOCAUX

Le Congrès de l'Association d'Education du Manitoba aura lieu les 27 et 28 juin. Le comité général a à peu près terminé son projet de constitution. Et un comité spécial complète le programme des séances du congrès. Tout a été fait dans le silence, sans éclat, mais le travail n'en est pas moins important et avancé. Des avis de convocation seront prochainement envoyés aux cercles locaux déjà existants et à tous les groupes français de cette province. La division du diocèse n'a rien à faire avec ce congrès. C'est un congrès de la population française de cette province.

Ce que sera ce congrès, il suffit de jeter un coup d'oeil sur le programme pour s'en rendre compte. De l'action et point de discours.

De l'action, du travail. C'est ce dont nous avons besoin. L'éloquence, la plaie des discours, la manie de pérorer à perte d'haleine, ont gâté la plupart de nos conventions. Nous y entendions de vibrants discours, nous applaudissions vigoureusement à l'évocation des gloires de la patrie canadienne. Le lendemain, nous retournions à notre travail. Et c'était fini... jusqu'à la prochaine convention.

Les 27 et 28 juin, il nous faudra de l'action, du travail. C'est la ferme volonté du comité général et du comité d'organisation. Le programme élaboré est tel qu'il n'en pourra être autrement.

Cette action du congrès n'aura toute sa fécondité que si elle est appuyée sur l'action des comités locaux. Déjà plusieurs de ces comités locaux existent. Ce n'est pas suffisant. Il faut que leur nombre se multiplie, il faut que tout centre français ait son comité local au moment du congrès. Cela est possible, car, d'ici au congrès, il y a cinq longues semaines.

Donc, au travail et formez partout des comités locaux.

REGRETTABLE

Notre confrère français de Winnipeg, la **Libre Parole,** a publié le 18 mai dernier une lettre d'un monsieur E. Lavoie d'Ottawa qui proteste amèrement contre la division de l'ancien diocèse de Saint-Boniface. Le ton de cette lettre est profondément regrettable. Nous n'avons pas à discuter le corps de cette protestation. Comme tous nos compatriotes nous avons apposé notre signature à la requête que l'honorable juge Prud'homme porta à **Rome.** Nous regrettons profondément que Rome ne nous ait point accordé ce que nous demandions et nous espérons que plus tard Rome reconsidérant la question des limites, rendra une décision qui répondra mieux que la décision actuelle aux légitimes aspirations de la population française du Manitoba. Cela se pourra obtenir par de justes et fermes revendications. De violentes protestations, quelque justifiées qu'elles puissent être, comme celle de M. E. Lavoie, parue dans la **Libre Parole** du 18 mai, ne peuvent être que désapprouvées. Personne n'a le droit de prêcher la révolte contre l'évêque d'un diocèse, d'écrire qu'il est un intrus quand il a été nommé par Rome.

INFERIEURS

Au cours de la discussion sur la motion Lapointe, au parlement fédéral, l'infériorité de la formation bilingue n'a pas paru éclatante, ce nous semble.

Les députés canadiens-français qui ont parlé ont cru devoir prendre la parole en anglais, afin d'être compris de la majorité de la députation anglaise qui, à cause de sa formation moderne, pratique, supérieure, enfin **up to date,** pour nous servir de l'inévitable et ridicule formule, souffre de l'infirmité de ne parler et comprendre qu'une langue.

Dans les pays qui se vantent d'avoir un peu de culture, c'est une marque d'infériorité non équivoque; dans notre Canada, en marche paraît-il vers le progrès moderne, ce serait une marque de supériorité.

Comprenne qui peut, mais nous avons la tête si mal organisée que nous persistons à croire que les gens d'une seule langue sont inférieurs.

Les nôtres ont parlé en un anglais non seulement acceptable, mais même distingué.

Cependant ils auraient reçu une formation très inférieure.

Comprenez-vous cela, amis lecteurs; moi, pas.

PAROLES MALHEUREUSES

Ce sont les paroles que Sir Robert Borden, premier ministre, a osé prononcer en Chambre à Ottawa.

"A son avis la question ontarienne n'a pas plus de droits devant "le Parlement fédéral que la question manitobaine."

Les deux questions ont un droit strict à l'intervention du Parlement fédéral et c'est le fait de politiciens peureux du mal actuel, sans égard pour les orages qu'ils amoncellent à l'horizon politique, que de ne pas intervenir pour faire respecter le droit contre la force brutale qui opprime les minorités sur cette terre canadienne, terre de soi-disant "fair play britanique".

Nous du Manitoba, il y a beau temps que nous savons ce que vaut ce "fair play"; les nôtres du Québec ont été plus longtemps dans l'illusion.

Pour ce qui est de notre question manitobaine, il est du devoir du Parlement fédéral d'intervenir, il y va de son honneur, et si le terme de loyauté à l'autorité impériale veut encore dire quelque chose, nous ajouterons, il y va de l'honneur de l'autorité impériale.

Il y a vingt-six ans que cette autorité impériale est foulée aux pieds par le gouvernement de cette province. Jamais, nous pouvons le dire, le jugement du Conseil Privé n'a été exécuté par ceux qui représentent l'autorité du roi d'Angleterre au Manitoba. Le règlement Laurier-Greenway, qui était un commencement de justice rendu à la minorité, n'est jamais allé bien loin; appliqué avec largeur de vue, il a contribué à rendre la position moins violente, en certains endroits, mais, en dépit des efforts les plus loyaux, les catholiques n'ont jamais pu en tirer parti dans les villes.

Et voilà qu'un de principaux articles de ce règlement est jeté par-dessus bord, sans façon.

C'était pourtant un contrat conclu entre l'autorité fédérale et les autorités provinciales. Ce qui est plus fort, l'autorité fédérale agissait sous la dictée du plus haut tribunal de l'Empire britannique, déclarant qu'injustice avait été faite et qu'il fallait la réparer. Le gouvernement de Manitoba jette tout cela par-dessus bord comme des immondices, se rit de l'autorité fédérale, fait fi de l'autorité judiciaire du Conseil privé du roi d'Angleterre.

C'est le devoir strict du Parlement fédéral de se faire au moins respecter; c'est son devoir d'agir.

C'était aussi son devoir d'agir pour la question ontarienne. Il a choisi de ne pas agir. Sir Robert, qui nous semblait un homme, aurait gagné à dire simplement: "Nous reconnaissons que c'est "notre devoir d'agir, mais nous n'avons pas le courage de le faire."

Malheur au pays qui se voit dirigé par des faibles qui laissent opprimer le droit par la force brutale; ce pays ne peut manquer de récolter les fruits d'injustice semés par ses gouvernants.

Il y a déjà de longs siècles que la Sagese a déclaré que "la "justice et la paix marchent ensemble".

De l'injustice ne peuvent sortir que la lutte et la guerre avec leurs conséquences désastreuses. Si c'est ce que veulent nos gouvernements bleus ou rouges pour cette terre canadienne, ils n'ont qu'à continuer encore quelques années à se traîner dans la voie où ils sont entrés depuis quelque temps.

Ca viendra, c'est infaillible.

LARGEUR DE VUES

Nous allions presque écrire de l'indépendance, nous aimons mieux intituler ces quelques remarques: "largeur de vues", car ces paroles répondent aussi bien à ce que nous voulons dire, et ont moins de chance de heurter ceux qui sont dans les partis politiques.

Nous avouons n'avoir aucune dévotion pour les partis politiques, quels qu'ils soient, car ils ont fait trop de mal à des causes chères à nos coeurs, mais nous ne voulons pas chicaner ceux qui désirent s'embrigader, pourvu toutefois qu'ils le fassent en conservant une bonne dose de largeur de vues sur le terrain catholique et sur celui des causes nationales.

Un monsieur quelconque écrivait ces jours derniers: "Le libéralisme est un credo".

Pauvre homme! S'il n'y a que ce credo pour le conduire au ciel, voire même à la bonne administration de la chose publique, nous craignons fort pour lui et ses administrés, s'il en a.

Le libéralisme n'est pas un credo, le conservatisme, pas plus, et nous avouons candidement, au risque de scandaliser les fidèles partisans "quand même" que nous aimons un homme qui change de "capot" de temps à autre.

Si notre société comptait un plus grand nombre de **tourne capots,** les scandales, qui viennent périodiquement jeter le dégoût dans les consciences honnêtes seraient moins fréquents et les chefs de file apprendraient bientôt qu'ils ne doivent pas trop compter sur la brutale discipline de parti, pour mener leurs trop complaisants fidèles à tous les reniements.

Ayons de la largeur de vues, de l'intelligence, et n'agissons pas sous le coup d'impressions non raisonnées.

De credo politique, il n'en existe pas, car les politiciens de carrière sont, règle générale, des hommes d'expédients. Il n'y a donc aucune raison valable à la résolution de ne jamais quitter son parti.

Ayons de la largeur de vues, préparons-nous à imiter en toutes circonstances la belle indépendance montrée depuis quelque temps au Manitoba.

De la largeur de vues également sur le chapitre des opinions personnelles. Sachons les mettre de côté sur toutes les questions libres, chaque fois que nous ne pouvons pas y amener la majorité de ceux qui travaillent avec nous.

Il y a beau temps que le Divin Maître a tracé une formule de haute vertu, en même temps que de grande efficacité sociale:

"Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur."

Le manque d'humilité fait sacrifier des concours précieux, nécessaires même, au triomphe de vues personnellles, qui parfois peuvent en elles-mêmes être préférables à d'autres vues, mais qui deviennent moins bonnes, nous dirions même accidentellement mauvaises, quand elles affaiblissent l'action d'un groupe.

En un mot faisons disparaître ce qui peut nous empêcher de serrer les rangs, car comme le faisait si bien remarquer le **Manitoba** de la semaine dernière, nous devons compter surtout sur nous-mêmes pour passer à travers la tourmente actuelle.

LETTRES APOSTOLIQUES "SUB PLUMBO"

Concernant l'érection de la province de Régina, la division du diocèse de Saint-Boniface et l'érection du diocèse de Saint-Boniface et l'érection de l'archidiocèse de Winnipeg.

(Traduite des **Acta Apostolicae Sedis** du 3 avril 1916)

BENOIT, EVEQUE,

Serviteur des serviteurs de Dieu
Pour perpétuelle mémoire.

Parmi les perpétuelles préoccupations du Siège Apostolique a toujours brillé celle de l'érection de nouveaux diocèses et de nouvelles provinces ecclésiastiques chaque fois que la grandeur du territoire, le nombre des fidèles, la difficulté des communications ou d'autres raisons de ce genre l'exigeaient pour rendre plus efficaces la sollicitude et la vigilance pastorales. Ce que l'expérience a prouvé être utile dans d'autres pays a aussi paru avantageux pour le Dominion du Canda, composé de très vastes provinces civiles considérées comme des quasi états, indépendantes les unes des autres et unies entre elles par un seul lien fédératif; il a semblé à propos de pourvoir chaque province civile de ce Dominion d'une hiérarchie propre, de telle sorte que chacune constitue au moins une province ecclésiastique propre et indépendante. Toutes ces choses mûrement considérées, de l'avis de Nos Vénérables Frères préposés aux affaires de la Consistoriale, ayant obtenu autant qu'il en est besoin le consentement de ceux qui y sont intéressés ou qui présument y être intéressés, Nous avons, dans la plénitude de Notre puissance apostolique, statué et décrété l'érection d'une nouvelle province ecclésiastique dans la province civile du susdit Dominion appelée Saskatchewan en détachant de la province ecclésiastique de Saint-Boniface les deux diocèses de Régina et de Prince-Albert, et en constituant l'église de Régina en métropolitaine et en lui assignant le diocèse de Prince-Albert comem suffragant. C'est pourquoi par ces Lettres apostoliques Nous élevons l'église de Régina à l'honeur et la dignité de l'archiépiscopat, en lui concédant tous les droits et prérogatives appartenant aux églises métropolitaines, et Nous plaçons sous elle le diocèse de Prince-Albert. Par ces mêmes Lettres apostoliques Nous constituons archevêque de Régina Notre Vénérable Frère Olivier-Elzéar Mathieu, jusqu'ici évêque de ce même diocèse, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres apostoliques. De plus Nous divisons le très vaste diocèse de Saint-Boniface en deux parties, et Nous conservons à cette ancienne église archiépiscopale, avec les privilèges et les droits métropolitains dont elle jouissait auparavant, à l'exception cependant des deux diocèses de Régina et de Prince-Albert, la partie orientale en deçà de la rivière Rouge, où est la ville de Saint-Boniface. Dans la plénitude de Notre puissance apostolique, Nous assignons la partie occidentale au-delà de la rivière Rouge, où est la ville de Winnipeg, à un nouveau diocèse archiépiscopal, placé sous Notre dépendance immédiate, que Nous érigeons par ces Lettres apostoliques et auquel Nous donnons le nom de Winnipeg, du nom de la ville principale. La ligne de division de ces diocèses sera la ligne idéale ou imaginaire qui, des limites de l'ancien diocèse de Saint-Boniface, descend vers le sud par le milieu du lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge; puis, se prolongeant encore vers le sud, monte par le milieu de la rivière Rouge et continue au-delà des villes de Saint-Boniface et de Winnipeg jusqu'à la rencontre de la ligne parallèle qui sépare les régions, dites **townships,** IX et X. déterminées par le recensement officiel du gouvernement canadien; ensuite cette même parallèle se dirigeant vers l'ouest divisera l'un et l'autre diocèse jusqu'à son incidence ou sa rencontre avec la ligne méridienne qui est fixée par le recensement officiel susdit entre les sections occidentales, dites **ranges,** XII et XIII, c'est-à-dire placées à l'ouest de la ligne principale; enfin à partir de ce point la ligne de division descendra de nouveau vers le sud jusqu'aux frontières civiles du Dominion du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, coïncidant avec les frontières respectives du comté de Souris, d'une part, et des comtés de Macdonald et de Lisgar, d'autre part, dans la province civile du Manitoba Nous voulons que les archevêques de Winnipeg jouissent de tous les droits, privilèges et prérogatives que possèdent les autres archevêques; c'est pourquoi Nous leur concédons, sur demande préalable devant être faite en Consistoire selon la règle, l'usage, dans les limites de leur propre archidiocèse, du Pallium et de la Croix **ante se ferendae.** Pour constituer la dote de l'église de Winnipeg Nous assignons tous les biens et revenus, même adventices, venant de quelque manière que ce soit à la mense archiépiscopale, avec pouvoir à l'archevêque en charge d'imposer, selon qu'il le jugera bon, le cathedraticum, de choisir parmi les églises existantes dans la ville de Winnipeg la plus apte à servir de cathédrale et de statuer et de décréter selon les saints canons les autres choses nécessaires ou utiles au bien de l'archidiocèse. Nous ordonnons aussi que les choses déterminées et prescrites par les saints Canons, principalement par le Concile de Trente, ainsi que par les décrets du premier Concile plénier de Québec, soient observées en ce qui a trait au gouvernement, à l'administration, à la dotation et à la taxation de l'archidiocèse de Winnipeg, au pouvoir, à l'autorité, aux attributions aux devoirs, aux droits et aux fonctions de l'archevêque lui-même, à l'érection du chapitre de la cathédrale ou du collège de consulteurs, à l'institution du séminaire diocésain, aux charges et aux droits des fidèles et des clercs, et à toutes autres choses de ce genre. Nous mandons de plus que tous les documents, titres et registres, qui concernent l'archidiocèse de Winnipeg et ses fidèles, soient remis le plus tôt possible par la chancellerie de l'église métropolitaine de Saint-Boniface à la chancellerie de l'église métropolitaine de Saint-Boniface à la chancellerie de ce nouvel archidiocèse pour y être religieusement conservés dans ses archives.

Nous réservons, en outre, à Nous-même et au Siège Apostolique la faculté de faire un nouveau démembrement ou une nouvelle circonscription de ces diocèses, chaque fois que cela paraîtra à propos dans le Seigneur.

Pour que toutes ces choses soient fidèlement exécutées, telles que réglées ci-dessus, Nous députons Notre Vénérable Frère Pérégrin-François Stagni, archevêque d'Aquila et Délégué Apostolique au Canada, et Nous lui donnons tous les pouvoirs nécessaires et opportuns, même ceux de subdéléguer pour l'effet dont il s'agit toute personne revêtue de la dignité ecclésiastique et de prononcer définitivement sur toute difficulté ou opposition, qui pourrait surgir dans tout acte de l'exécution, lui enjoignant de plus de transmettre à la Sacré Congrégation de la Consistoriale dans l'espace de six mois un témoignage authentique de l'exécution accomplie, qui puisse être conservé dans les archives de cette même S. Congrégation.

Nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention particulière et expresse.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en l'an du Seigneur mil neuf cent quinze, le quatrième jour de décembre, la deuxième année de Notre Pontificat.

Expedia die decima quarta mensis martii, anno secundo.

Loco † Plumbi
O. Card. Cagiano de Azevedo
S. R. E. Cancellarius
† **C. Card. De Lai**
S. C. Consistorialis Secretarius.
Julius Campori, Protonotarius Apostolicus.
Raphael Virili, Protonotarius Apostolicus.
Reg. in Canc. Ap., vol. XIII, n. 19.
M. Riggi, a tabulario C. A.

LES PRISONNIERS FRANCAIS

"Dans les forteresses et les baraquements d'outre-Rhin, nos soldats, sous la direction de leurs camarades les plus intelligents, des officiers, des prêtres surtout, ont créé des cercles de travail; ils développent leur instruction; ils préparent des examens. Ils y ont établi en même temps des oeuvres de charité, des conférences de Saint-Vincent de Paul; une admirable solidarité chrétienne y réunit les chefs et les soldats, les riches et les pauvres. La piété même y fleurit, ravivée chez les indifférents. Les ouvrages envoyés de France permettent à beaucoup d'élargir ou de refaire, avec le secours des prêtres prisonniers, leur instruction religieuse. Et les vies des saints les élèvent et les réchauffent; une des plus répandues est celle de notre petite carmélite de Lisieux, cette admirable fleur de notre temps, dont la cause est actuellement introduite à Rome, soeur Thérèse de l'Enfant Jésus et de la sainte Face. Et que d'exercices de piété! Ici l'on fait des méditations collectives; là, l'on récite en commun le chapelet; dans certains camps même, on a pu organiser l'adoration du Saint Sacrement de jour et de nuit."

F. Veuillot.

LE COIN DES DAMES

On me raconta dernièrement qu'un prédicateur de retraite avait, au cours d'un de ses sermons, conseillé aux jeunes gens de se dire mutuellement leurs défauts, leur assurant que c'était le moyen le plus efficace de s'en corrigr. Or, il se trouva un retraitant qui s'en fut trouver son ami et lui demanda de vouloir bien lui faire remarquer les défectuosités de son caractère.

L'autre s'en défendit, trouvant sans doute la tâche par trop délicate; mais pressé enfin de s'exécuter, il lui dit: "Tu n'as d'autres défauts que celui de commencer toutes tes phrases par "je" et de les terminer par "moi". Jugez de l'ébahissement du pauvret et du profond examen de conscience qui a dû suivre pareille réflexion.

Ils sont légion, mon Dieu, ceux qui abusent de ces pronoms personnels, et c'est bien ennuyeux pour ceux qui les écoutent. Ne croirait-on pas qu'il est des gens créés et mis au monde pour embêter leurs semblables de leurs "moi". Leur vie, qui contient toujours des choses extraordinaires et le plus souvent invraisemblables, est une longue litanie à leur adresse.

Il m'est arrivé assez souvent de me trouver en compagnie de ces personnes-là, qui font tout bien et mieux que les autres, et toujours plus que les autres; qui nous amènent leurs hauts faits et gestes en réponse aux louanges qu'on veut diriger vers une autre voie; enfin qui ne souffrent pas qu'on semble les ignorer un seul instant pour placer quelqu'une d'autres sur le piédestal qu'elles paraissent avoir loué dès le commencement des siècles...

N'attendez pas de reconnaissance de ces gens-là, pour un service rendu ou une gentillesse quelconque. Tout ça est ignoré, puisque tout leur est dû.

Et l'on reste là, bouche bée, devant ces "rois" ou ces "reines" déchus, qui s'étonnent de ce qu'on ne soit pas à leurs pieds pour leur offrir de l'encens. Le plus embêtant c'est que ces personnes à la manie de se vanter, sont bien convaincues qu'on puisse goûter avec foi ces plats qu'ils nous servent avec tant de complaisance, quand c'est tout le contraire. C'est vraiment par trop naïf; et de ce qu'on voudrait parfois avoir assez de front pour dire: Je regrette, mais je ne vous crois pas... Mais la charité chrétienne nous oblige à user de bienveillance à l'égard de ces êtres à qui on doit octroyer plus de pitié que de blâme.

Croyez-moi, si l'on allait plus avant dans l'examen de soi-même, peut-être et sûrement se dirait-on: "Cette personne m'est insupportable, à cause de tel ou tel défaut; mais moi, n'n ai-je pas qui sont cent fois plus choquants et qu'on a la charité de me taire?"

JACQUELINE DES ERABLES.

16 mai 1916.

* * *

La propreté, l'arrangement d'une maison contribuent au bien-être et attachent fortement la famille à son intérieur.

Savoir embellir une maison demande de l'esprit inventif, de l'ingéniosité et du goût.

Notre activité s'emploiera d'abord à faire le meilleur emploi des meubles que nous possédons et si nos ressources budgétaires le permettent, acheter les meubles qui manqunt. A cet achat appliquons-nous à pratiquer l'économie, car l'agrément d'un logis ne dépend pas de la profusion des meubles non plus que de leur richesse, mais bien leur accommodation au confort et au goût de chacun et à la facilité de leur entretien.

Il est bien plus difficile pour la femme aux moyens limités de rendre son "chez elle" attrayant que pour la femme qui n'a qu'à donner un contrat et qui voyage pendant qu'on fait les améliorations dans ses pièces.

Quand vous entrez dans la maison de la première et que d'artistiques choses frappent vos yeux et qu'un aspect sympathique, gai, soigné, réjouit votre vue, vous pensez, de suite, que la maîtresse de ce logis a beaucoup de tact et de goût mais chez la riche femme vous vous demandez si c'est bien son goût ou celui du décorateur.

A défaut de belles lignes coûteuses, recherchons donc les meubles simples mais agréables à voir.

L'arrangement dépend souvent de l'éducation reçue et il y a certaines persones qui transforment tout ce qu'elles touchent; les rideaux prennent de la fraîcheur au contact de leurs mains habiles; les vieux meubles qu'elles placent deviennent élégants; et le logis le plus sombre se transforme en un délicieux séjour.

Nous n'avons peut-être pas ce talent, mais efforçons-nous, du mois à rendre notre maison agréable et commode et on n'ira pas chercher ailleurs le bien-être qu'on trouve chez soi.

GERTRUDE.

LE FEMINISME

(Pour le "Canadien-Français")

A la dernière séance de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 20 février 1916, le R. P. Adam, s.j., nous donnait une magnifique conférence sur le "Féminisme". Ce sujet tout d'actualité et extrêmement intéressant fut très goûté de l'auditoire qui remplissait la salle de l'Ecole Séparée.

Le savant Conférencier s'appliqua à démontrer — avec preuves à l'apui — que du **bon** ou du **mauvais** féminisme dépendent le bonheur ou le malheur de la famille et l'avenir de la société qui, selon le Rév. Père, n'est que la famille agrandie. Ses paroles pleines d'éloquence et de sincérité trouvèrent un fidèle écho dans le coeur des nombreuses Canadienes-françaises qui eurent l'avantage de les recueillir.

Je regrette de ne pouvoir insérer ici en entier cet admirable travail que j'ai dû, faute d'espace, condenser dans le résumé des extraits suivants:

"... Les suffragettes sont à l'ordre du jour. Dans les cercles politiques, dans les clubs, dans les bureaux, dans les salons, sur la rue et jusque dans les chaires des prédicants, et peut-être bien surtout là; dans les chaires des ministres protestants, on ne parle que des droits de la femme et du prochain projet de loi qui va lui donner une place dans nos assemblées législatives, dans nos corps administratifs. J'ai cru que je ne pouvais choisir un meilleur sujet de causerie que celui dui "féminisme"... Je vous prie de croire, Mesdames, que je me suis pas un lieutenant des suffragettes mais bien un tenant du féminisme tel qu'il a toujours été compris chez nous, les catholiques, et tout particulièrement chez les Canadiens-français.

Nous allons tout d'abord définir le Féminisme, puis montrer son origine, examiner sa valeur morale, entendre les jugements qu'on porte l'autorité et enfin tirer les conclusions.

Définition

Le mot "féminisme" dit la Doctrine qui tend à améliorer le sort de la femme, à élargir le cadre de ses droits!!! Dans un sens plus **restreint** et plus **réel**: le féminisme est une doctrine moderne tendant à faire reconnaître aux femmes les droits politiques et civils que possède l'homme, et à lui donner l'accès à toutes les carrières réservées aux hommes: médecine, droit, chaire d'enseignement dans les universités, députation au palais législatif et municipal, officiers de santé, agents de sûreté, etc., etc.

Or, comme la reconnaissance de ces droits implique tout d'abord celui du suffrage électoral (aux élections municipales et parlementaires) on nomme les tenantes de cette doctrine: "**Suffragettes.**"

Il y a deux féminismes: le féminisme de bon aloi et celui que je nommerai "Féminisme XXe siècle.

(a) — Le féminisme de bon aloi, le vrai, le juste et celui qui fait la femme chrétienne et sainte en la faisant généreuse et vertueuse. Dans ce sens, le Souverain Créateur a été le premier féministe. Il est le patron du vrai féminisme et Il reste, par son Eglise, le vrai féministe.

(b) — Le féminisme XXe siècle n'est qu'un féminisme révolutionnaire puisque ses doctrinaires ne sont qu'une bande de tapageuses, de pétroleuses, de saccageuses et quoi encore?... Ces suffragettes, quand elles saccagent les propriétés d'autrui, les établissements publics, et promènent la dynamite et l'incendie, elles sont pour sûr les égales des hommes mais des hommes bandits que l'on hisse, non sur de banquette de juges mais bien sur l'échafaud.

Origine du Féminisme

Le vrai, le pur féminsme est vieux comme le genre humain. Il est né sous les grands arbres de l'Eden, au berceau de l'humanité Il est né avec la première femme dans l'acte créateur du Tout-Puissant. Il est né tout baigné, tout enveloppé des rayons du divin soleil de vérité et de justice, tout embrasé des feux de la divine charité; il est sorti du Coeur même de Dieu quand Celui-ci a dit: "**Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une compagne qui sera la chair de sa chair et l'os de ses os.**" Et, pour opérer le prodige de la création de la première femme, Il prit, sur le coeur de notre premier père, celle qui devait être la mère ds humains, pour montrer qu'elle ne devait pas être la rivale de l'homme, ni son esclave, mais son amie et sa compagne, l'angardien de son foyer, le centre des amours de la famille et la gardienne du coeur de l'homme. — ...Le vrai féminisme est celui qui a fait les femmes célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament, depuis Eve jusqu'à la mère des Machabées... et, ô prodige! Dans le mystère de l'Incarnation la femme n'est plus simplement l'égale de l'homme, mais elle devient l'égale de Dieu en quelque sorte. Mesdames, c'est le privilège de votre sexe d'avoir été choisi pour être associé aux mystères de la divinité. Vous avez touché des sommets qui ne sont ni de cette terre ni de ce temps... Laissez donc à l'homme le soin de la législature, de la judiciature terrestre — ...Le vrai féminisme est né dans le coeur de Dieu aux heures sublimes de la création du genre humain et, il nous est arrivé, porté par la tradition sainte et fécondé par les vertus héroïques des premiers chrétiens, pour faire les femmes sublimes qui, guidées par la vertu et le devoir, ont pratiqué le vrai féminisme, celui qui a fait la vraie grandeur de la femme. Le **féminisme XXe seiècle** est sorti de la tête de Satan puisqu'il est une pensée contre l'ordre établi par Dieu au paradis. Ce féminisme XXe siècle a fait la femme monstre qui ne connaît plus les tendresses de la maternité, ni les délicatesses de l'amitié conjugale, mais qui ne pense qu'à fréquenter les clubs politiques et commerciaux... la femme qui marche dans le monde, non pour donner la vie, mais pour la prendre, la femme qui s'avance dans la société, pour semer sur ses pas les ruines fétides et révoltantes de son brutal égoïsme... — Le vrai féminisme est donc fait de charité et de dévouement, le faux est fait de révolte et d'égoïsme sauvage. — Autant le premier féminisme est vrai puisqu'il tend à faire la femme parfaite, autant le second est faux puisque, au lieu d'élargir le cadre de ses droits il ne fait au contraire que la dépouiller des divins attributs de reine et de mère qu'elle tient de Dieu, pour lui mettre en mains des titres humains et terrestres qui font son malheur à elle et celui de la société à laquelle elle appartient. Enfin, le féminisme XXe siècle est protestant. Il proteste contre le rôle que Dieu a assigné à la femme au premier jour de la création et que l'Eglise de Rome lui a si admirablement conservé tout le long des siècles. Il proteste contre ce rôle tout divin pour lui en forger un à sa façon comme si l'homme était capable de corriger les oeuvres de Dieu!...

...Le **Féminisme XXe siècle** est né en pays protestants. Il vit le jour aux Etats-Unis, à Seneca Falls, N. Y., le 14 juillet 1848. Ses mères ne pouvaient lui choisir un berceau plus symobilique!!! Seneca, le chef-lieu des Iroquois! Oui, les suffragettes pour donner le jour à leur petit monstre devaient choisir un lieu sauvage. On pourrait aussi dire que le père des suffragettes fut Luther, par ses déclamations contre le célibat ecclésiastique et contre la virginité des cloîtres, ainsi que par sa guerre impie à l'indissolubilité du lien matrimonial.

Moralité du Féminisme

Au point de vue du droit naturel. — Je vous sais assez instruits et assez honnêtes pour reconnaître son existence et sa force invincible auprès de tout être raisonnable qui n'a pas été égaré par le mensonge et la fausse science comme ce trop fameux juge de Toronto. — Je parle de **droit naturel** parce qu'il n'y a guère de droit positif qui condamne le féminisme, si ce n'est que saint Paul interdit la prédication aux femmes dans les Eglises. Des malins ont évidemment prétendu que saint Paul avait peur des longs sermons ou encore des abus de paroles. Mais, Mesdames, vous connaissez mieux vous, pas vrai? Du reste, je connais trop les hommes pour souscrire à pareille injure à l'adresse des femmes... Le droit naturel prescrit à la femme le soin de la famille, des enfants; il prescrit d'abord à la femme d'**avoir des enfants** et si bien que, dans l'ancienne loi, la femme qui n'avait pas d'enfant était déshonorée comme étant rebelle à la loi.... Aller contre le droit nature, c'est aller contre Dieu lui-même puisqu'Il en est l'unique et Souverain législateur et cette loi naturelle. Il l'a écrite dans le coeur de tous les hommes pour leur faire éviter le mal et pratiquer le bien. Dans ce sens, le féminisme XXe siècle n'est pas seulement une stupidité, une déchéance, mais c'est un crime et la suffragette est non seulement une tapageuse, une hystériqu, mais en plus une criminelle, pécheresse. — Renversez l'ordre divin dans la famille et vous en détruisez tous les membres... Il est donc raisonnable de dire que le féminisme moderne et protestant détruit la femme quand il veut l'édifier et la grandir. — ...Il est nécessaire que la femme paraisse dans les oeuvres sociales pour y continuer et parfaire sa vocation de mère et de consolatrice des affligés, très bien, mais non pour faire la loi aux hommes et pour les supplanter dans l'état que le bon Dieu leur a fait. Par exemple, qu'on donne à la femme le droit de donner son opinion dans des projets de loi d'un ordre de stricte moralité comme de les faire voter pour la prohibition des liqueurs, la suppression de la débauche, etc., etc., comme elle est la première intéressée dans cet ordre de choses, il est juste et raisonnable qu'elle dise ce qu'elle pense. Mais de là à arracher la femme à son foyer pour la jeter dans les tourmentes politiques, dans la rivalité des partis, dans la course au pouvoir, de là enfin à la soustraire à ses devoirs d'épouse et de mère, il y a loin. — ... Conclusion: — La raison nous montre l'homme et la femme se complétant dans le plan divin pour continuer le miracle de la création; je dis se **complétant**, non pas se combattant. Des compléments ne peuvent pas être des antagonistes. ...La famille ne peut exister si l'homme devient la femme et si la femme devient l'homme; vous supprimez alors un complément nécesaire à la nation, à la société, c'est-à-dire l'enfant!! La raison prouve donc que le féminisme XXe siècle est contre nature. — ...Hélas! il y a déjà asez de ferments de discorde dans les foyers sans y mettre en plus celui du féminisme! Au contraire, faites disparaître le faux féminisme pour y mettre le vrai, celui établi par Dieu, et vous bannissez à jamais du foyer le divorce pour y semer le bonheur! Vous transformez ce foyer en paradis."

Ce que dit l'autorité du féminisme

J'entends par autorité, les esprits les plus philosophiques, les mieux pensants, les plus renommés qui ont écrit sur le féminisme Molière, Joseph de Maistre, et., etc.... Citant Joseph de Maistre, le bon Père dit: "Le plus grand défaut pour une femme, c'est d'être **homme**... Le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes... La femme ne peut être supérieure que comme femme; quand elle veut émuler l'homme, ce n'est qu'un singe. Adieu, **petit singe!**... C'est sur les genoux de la femme que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde: "**Une honnête home, une bonnête femme.**" Extrait du livre de la célèbre Italienne Radius Zuccari, dite Neera: "La place de la femme est au foyer. C'est là qu'elle accomplit sa mission merveilleuse que personne autre qu'elle peut faire. L'intelligence de la femme ne doit pas se disperser ailleurs parce que ailleurs on n'a pas besoin d'elle tandis que si elle s'éloigne de son foyer, la mort y entre."

Objection: L'Eglise n'est qu'un éteignoir

Il faut être bien ignorant ou bien méchant pour soutenir pareille calomnie... Non! ce sera toujours la gloire du catholicisme d'avoir relevé la femme au niveau où l'avait placée le Divin Créateur, c'est-à-dire l'égale de l'homme mais dans le poste que le bon Dieu lui avait assigné pour le bien de la famille et de la société... L'Eglise restera toujours la grande libératrice de la femme et sa grande protectrice... L'Eglise veut que la femme soit particulièrement bien instruite des choses de la foi afin d'être en état de commencer l'instruction religieuse de ses enfants et de suivre ensuite le développement de leur intelligence comme elle doit être capable de conseiller son mari et même de refuter les erreurs de son esprit en matière de croyance, si jamais il allait s'en séparer.

Elle doit donc savoir parler autre chose que chapeaux et romans... Sa foi ne doit pas être fondée sur des impressions et des sentiments mal définis et elle devra pouvoir refuter les erreurs de la femme libre-penseuse qui ne manquera pas de se prévaloir de sa fausse science... Sincèrement, je vous dirai, Mesdames, apprenez moins de politique et plus de catéchisme et vous serez plus grandes. — Le R. Père conclut en parlant avec éloquence de la glorieuse Jeanne d'Arc, de la femme apôtre, de la religieuse comparées à la **Suffragette.** ... "Le féminisme a donné au monde le monstre le plus horrible qui fut jamais: la femme pétroleuse et révolutionaire,

Huile fameuse. — Bien que l'Huile Electrique du docteur Thomas n'ait pas été découverte au Canada, ce pays n'en est pas moins sa terre préférée. Sa renommée est partie d'ici pour s'aller répandre dans l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, les Indes Occidentales, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cela suffit à démontrer la valeur de cette huile, car dans tous ces pays elle est en vente et en demande.

CONTE POUR LES ENFANTS
Petite fleur des bois

Il y avait à Rome une petite fille dont les parents étaient morts. Personne ne prenait soin de cette pauvre enfant. Elle couchait chaque nuit où elle pouvait; ordinairement c'était devant une porte. Le jour elle allait dans les bois qui étaient près de la ville, pour y cueillir des violettes. Elle en faisait ensuite des petits paquets et s'en allait par les rues pour les vendre. Avec l'argent qu'on lui donnait pour ses violettes, elle achetait du pain. Personne ne savait son nom, mais comme elle vendait des fleurs cueillies dans les bois, on l'appelait "Petite fleur des bois".

Un jour, un vieux prêtre qui cherchait des petits enfants pauvres pour leur enseigner le catéchisme, rencontra dans la rue "Petite Fleur des bois". Il lui demanda où elle logeait; elle lui répondit: Je loge dans la rue. — Mon enfant, lui demanda le prêtre, aimez-vous le Bon Dieu? — Elle lui répondit: "Personne ne me parle du Bon Dieu." — Alors le prêtre lui dit: "Vous voyez cette chapelle qui est là? Tous les jours de petits enfants pauvres viennent dans cette chapelle et je leur enseigne à connaître et à aimer Dieu. Voulez-vous y venir, vous aussi? — Je veux bien y venir, répondit-elle, et je serai bien contente qu'on m'enseigne à connaître et à aimer le bon Dieu.

Le lendemain "Petite Fleur des Bois" ne manqua pas de venir à la chapelle. Elle apprit à faire le signe de la croix. Le prêtre lui enseigna que le bon Dieu nous a donné la vie pour nous rendre bienheureux avec Lui, au ciel. Il lui enseigna encore qu'il y a trois personnes en Dieu: le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il lui enseigna encore que le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous empêcher d'aller dans l'enfer et nous aider à aller au ciel. Il lui dit que la sainte Vierge qui était la mère du bon Jésus était aussi notre mère, qu'elle nous aime beaucoup. La petie fille écoutait avec bonheur toutes ces belles choses; elle était l'enfant la plus sage du catéchisme; les autres enfants la regardaient comme une petite sainte.

Un jour, le vieux prêtre enseigna aux enfants que le bon Jésus avait voulu souffrir et mourir pour nous empêcher d'aller dans l'enfer et pour nous faire aller au ciel. Il leur raconta que Jésus avait été attaché avec des cordes, qu'on lui avait craché au visage, qu'on lui avait donné des soufflets, qu'on l'avait frappé avec des fouets, qu'on l'avait couronné d'épines et qu'on l'avait cloué à la croix avec de gros clous. Il leur dit que le bon Jésus cloué sur la croix avait prié pour eux.

Tous les enfants écoutaient; mais "Petite Fleur des Bois" pleurait; elle pleurait en pensant combien le bon Jésus nous a aimés et combien il a souffert pour nous.

Quand le catéchisme fut fini, les enfants s'en allèrent; mais "Petite Fleur des Bois" ne s'en alla pas. Elle vint trouver le vieux prêtre et lui dit: "Quand le bon Jésus est mort, est-ce qu'Il me connaissait, est-ce qu'Il est mort pour moi?" — Le vieux prêtre lui répondit: "Oui, mon enfant, quand le bon Jésus est mort sur la croix, il vous connaissait; il est mort pour vous, comme s'il n'y avait eu que vous au monde."

"Petite Fleur des Bois remercia le vieux prêtre et s'en alla lentement en pensant au bon Jésus. A partir de ce jour, on ne la vit pas si souvent dans les rues de Rome, et elle passait comme chose de bien beau. Elle pensait au bon Jésus qui était mort pour elle. Elle mit de côté des sous en vendant ses volettes, elle n'achetait que du pain pour mettre ses sous de côté. Quand elle en eût assez ramassé, elle acheta un grand crucifix qui lui rappelait la mort du bon Jésus.

Elle fit sa première communion comme une petite sainte. Elle communia encore deux fois. Puis on ne la vit plus. On était étonné de ne plus la voir venir au catéchisme. Le vieux prêtre avait beaucoup de peine de ne plus la voir. Il dit aux enfants: "Allons dans les bois la chercher, peut-être est-elle malade." On chercha quelque temps, puis le vieux prêtre vit une cabane faite avec des branches d'arbre. Il regarda et vit "Petite Fleur des Bois" étendue sur la terre; elle avait son crucifix sur son coeur, elle était morte.

Chanoine Cuq.

DE LA MODE

Avec le renouveau nous allons voir réapparaître maints petits vêtements denommés tour à tour boléros, vestes, paletots courts. Comme dernières inovations, les empiècements-tabliers et la pèlerine.

* * *

Les robes à bouillonnés accueillies avec tant d'enthousiasme n'ont fait que gagner en faveur. Elles sont très seyantes aux jeunes filles et à leurs ainées dont la taille reste svelte. Le crêpe de Chine, la messaline, la marquisette et la mousseline de soie sont les tissus appropriés à ces robes.

* * *

Comme robes d'après-midi, on remarque que celles confectionnées en mousseline de soie sont garnies de bandes de satin.

* * *

Les coquettes robes de bébé sont toutes brodées à la main. Le nansouk est le tissu favori pour ces petites robes qui se confectionment d'une pièce et sont par conséquent très faciles à blanchir.

* * *

Nos modistes ont heureusement pensé que les petits chapeaux qui complètent la silhouette des robes nouvelles ne sont guère pratiques pour les jours ensoleillés et elles nous présentent sous forme de grands canotiers, des chapeaux à larges bords qui ombragent joliment le visage; ces chapeaux ont l'avantage d'être seyants à tous les âges.

* * *

Les canotiers à la mode ont pour la plupart des calottes en velours noir tendus de crêpe français dans les teintes claires piqués d'une grosse rose. Cette garniture d'une grande simplicité est très pratique parce qu'elle est solide.

RECETTES

Sauce aux oignons

Ayant mis du beurre dans une casserole, cuisez-y des tranches d'oignons finement émincées. Saupoudrez d'un peu de farine et mouillez soit de bouillon, soit de jus de rôti. Salez et poivrez et faites cuire encore. Au moment de servir, liez avec des jaunes d'oeufs de manière à obtenir une sauce très épaisse.

* * *

Soupe aux patates

Ingrédients: 3 oignons; 10 patates; sel et poivre; 2 pintes de lait; 3 jaunes d'oeufs; 1 cuillerée à soupe de beurre.

Préparation: Faites frire les oignons hachés fin, dans du beurre. Ajoutez sel et poivre et les patates que vous avez eu soin de peler et de couper par morceaux, poudrez un peu de farine en brassant; mettez de l'eau à l'égalité et, continuez à brasser jusqu'à ce que les patates soient cuites, écrasez-les, passez-les dans une passoire et remettez dans le chaudron en y ajoutant de lait frais. Quand la soupe sera cuite, ajoutez trois jaunes d'oeufs bien battus avec la cuillerée à soupe de beurre.

* * *

Marmelade à la rhubarbe

Ingrédients: 12 petites oranges; 2 livres de rhubarbe; 2 livres de sucre blanc.

Préparation: Pelez les oranges et coupez-les en petits morceaux. Ajoutez la rhubarbe lavée et coupée en morceaux d'un demi-pouce ainsi que le sucre. Faites cuire jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu, alors ajoutez un peu du jaune de l'écorce d'orange hachée bien fin. Après une cuisson d'une heure la marmelade devrait être prête à mettre dans des verres.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



ETRE MILLIONNAIRES

—Aimeriez-vous à devenir millionnaire?

—Dame! ça serait bien commode et je ne refuserais pas le secret.

—Mon moyen est infaillible.

Tous les matins, n'est-ce pas, vous partez pour l'ouvrage; beau temps, mauvais temps, ça ne change rien. En bonne santé ou bien indisposé et mal en train, il faut aller au bureau, à l'usine, aux champs, toute la journée faire votre besogne.

Et tout cela vous rapporte, disons deux piastres, trois peut-être.

Tous les matins, madame, c'est le ménage qui vous attend, la cuisine, ce sont les petits enfants qui pleurent, les autres qui se battent ou mettent la maison sens dessus dessous.

Et tout cela vous donne... pas grand'chose.

Maintenant, raisonnons un peu.

Nous avons tous deux vies à vivre, la vie naturelle qui s'alimente par le pain temporel et la vie surnaturelle qui se soutient par la grâce.

Tous les travaux que vous faites, peuvent servir à gagner le pain temporel et aussi la grâce surnaturelle.

Je pense bien qu'il sera difficile de devenir millionnaire en millions de piastres, dans l'ordre temporel; mais si au moins vous pouviez devenir millionnaire en millions de mérites, dans l'ordre surnaturel. Si vous pouviez vous assurer de quoi vous payer une éternité de millionnaire après la mort, ça vaudrait bien la peine d'essayer.

Quand on ne peut pas avoir un boeuf et un oeuf, on peut bien se contenter du boeuf.

Quand on ne peut pas être millionnaire dans l'ordre temporel et qu'on peut l'être dans l'ordre surnaturel, on serait bien fou de renoncer aux millions surnaturels sous prétexte qu'on ne peut avoir les autres.

Eh bien! rien de plus facile.

Pour cela, il faut d'abord un capital, que tout le monde peut se procurer: l'état de grâce.

Ensuite on n'a qu'à **offrir** au bon Dieu chaque jour tous ses travaux.

Dès qu'on est en état de grâce, chaque action est méritoire. Mais l'offrande réfléchie de nos actions, de nos peines, de nos pensées, de nos paroles augmente nos mérites.

Et ces mérites sont d'autant plus grands que l'offrande est plus souvent renouvelée.

Mais surtout le grand moyen de les accroître, c'est la pureté de l'intention, l'ardeur de l'amour dans l'offrande elle-même. Offrir tout ce que nous faisons en union avec Notre-Seigneur, c'est-à-dire comme Notre-Seigneur offrait ses propres actions, pour le même motif de la gloire de Dieu, voilà le secret de nous faire dans le ciel un **trésor** de millionnaire, beaucoup plus assuré que les millions de la terre.

Il n'y a qu'à offrir ses actions à Dieu, à **s'engager** pour Dieu. Dieu ne demande qu'à avoir des hommes qui travaillent pour lui!

N'est-il pas regrettable que tant de chrétiens par manque de réflexion, par indifférence, négligent d'acquiérir les millions du ciel, pour ne songer qu'aux petites fortunes de la terre. A les entendre, à les voir agir, ils ne travaillent que pour gagner de l'argent.

Pourquoi donc ne pas chercher à gagner aussi des mérites! C'est si facile. Il n'y a qu'à offrir au bon Dieu ses actions: Le bon Dieu paye toujours plus que ça ne vaut.

Donc, si nous sommes des gens pratiques, nous dirons tous les matins, soit en nous habillant, soit à genoux au pied de notre lit, soit en allant au travail, la belle offrande de l'Apostolat de la Prière: Divin Coeur de Jésus, je vous offre par le Coeur immaculé de Marie, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier aux intentions recommandées par le Souverain Pontife durant ce mois.

POLITESSE ET SAVOIR-VIVRE

Ne me parlez pas d'une famille où le mari tempête, où la femme criaille, où les enfants répliquent, où les grands garçons n'ont à la bouche que des paroles vulgaires ou bourrues. Ces gens-là ne sont pas civilisés, ce sont des sauvages. Leur demeure devrait être au fond des bois, avec les loups qui hurlent et les bêtes qui s'entre-dévorent.

Pourquoi faut-il qu'il y ait tant de monde impoli et qu'il se dise tant de paroles grossières! C'est pourtant si agréable de se traiter comme des hommes. Pourquoi parler à vos semblables comme les charretiers conduisant des animaux rétifs? Et encore, les charretiers de bon sens ont avec leurs chevaux un ton plus doux que certains chrétiens quand ils parlent à leurs plus proches parents!

* * *

On nous l'a dit et on nous le dira encore, nous sommes en train de perdre la bonne politesse et le savoir-vivre de nos ancêtres. Il faut déjà faire notre deuil des formules de déférence et de délicatesse dont on se servait autrefois. Aujourd'hui, c'est le ton bref, parfois cassant qui, paraît-il, convient uniquement au libre Américain sur la terre d'Amérique. C'est celui-là que nous adoptons rapidement et que nous laissons prendre à la génération qui nous talonne.

Le pire, c'est qu'avec les belles formules disparaissent les belles manières et les bons sentiments. On aura beau dire, l'enfant qui ne se donne pas la peine de parler poliment à son père ou à sa mère ne se donnera pas longtemps la peine de leur obéir. Il ne se fera pas faute de négliger bientôt leurs avis, puis de les envoyer promener.

* * *

Quels sont donc les remèdes qui nous permettront de nous arrêter au milieu de ce courant qui nous éloigne de la civilisation? — Il y en a plusieurs, mais je veux en indiquer un seul qui vous surprendra peut-être: c'est le bon langage.

Oui, le bon langage.

Je suis persuadé qu'un enfant qui aura pris l'habitude de ne prononcer que des mots bien français et des syllabes bien articulées, emploiera moins facilement des termes impolis.

Il y a des choses qu'on hésite à dire en bon français. La langue française cache sous ses plis toute la politesse de longs siècles de gentilhommerie. Elle s'est assouplie à l'expression facile des plus purs sentiments chrétiens, elle a longuement élaboré ses formules pour exprimer le respect de l'autorité, la tendresse la plus chaude et la plus caressante, la piété la plus sincère et la plus raisonnable. Qui parle un français correct est tout naturellement poli, et le brave Canadien à qui l'on parle un français bien pur porte inconsciemment la main à son chapeau.

Si donc vous voulez conserver et raviver les traditions de politesse au foyer et dans la rue, enseignez aux enfants à bien parler. La mère de famille pourra-t-elle user de paroles vulgaires, quand les lèvres de ses enfants n'égrèneront que des syllabes distinguées? Et quand la mère et les enfants parleront comme le beau monde, les jurons du père auront honte de faire éclater leur tonnerre dans ce concert harmonieux. Le père réprimera des impatiences qui ne pourraient s'exprimer à l'aise, et la paix, en s'installant au foyer, y rendra la vie plus agréable et la famille plus unie.

* * *

Le bon langage, instrument de paix familiale et de bonheur domestique, c'est exactement cela.

Je suis sûr que dans la maison où l'on parle bien, non seulement on se respecte plus, mais on s'aime davantage et on se le dit plus souvent. Ceci n'est pas chose à dédaigner.

Chez nous, en effet, on s'aime dans les familles, on s'aime beaucoup, et cependant en plusieurs maisons on se le dit peu. Est-ce timidité? Est-ce gaucherie? Il semble que ce sont les jolis mots qui nous manquent, les jolis mots et les tons doucereux. Que voulez-vous? Quand on se forme un gosier de perroquet criard et polisson, comment pourrait-on roucouler? Si la langue ne sait articuler que des jurons et des vulgarités, aura-t-elle la souplesse de chuchoter des mots délicats?

* * *

Que nos instituteurs et nos institutrices ne se lassent donc pas d'enseigner le bon langage. Qu'ils insistent sur la ferme articulation des consonnes et sur l'exacte émission de nos claires syllabes. Que les mères leur viennent en aide avec un zèle toujours attentif; c'est un excellent moyen d'inculquer à leurs enfants plus de savoir-vivre, de respect et d'amour filial. Elles contribueront ainsi à soulever la génération qui pousse au-dessus du niveau où nous sommes aujourd'hui. Elles la feront plus française encore que la nôtre. C'est par là que nous serons quelque chose, nous Canadiens-français.

Et qui sait? Dans quelques années, ces enfants qui auront appris à bien vivre en famille sauront peut-être vivre en société. Ils sauront peut-être répondre aux lettres, remercier dignement des services reçus, ne pas cracher sans cesse et partout, se conduire poliment devant les dames et les vieillards. Qui sait?...

QUE FAIT-ON DE NOS AUMONES?

Il y a bien des Bienfaiteurs qui aiment bien savoir quel usage on fait, en Mission, de leurs aumônes, c'est leur droit.

Les gouttes font les ruisseaux, les ruisseaux font les rivières, les rivières font les fleuves et les fleuves portent le tout à la mer.

Il en est de même des aumônes envoyées aux Missionnaires. Les petites se joignent aux grandes et ne forment qu'un seul fonds qui sert à créer, à entretenir ou à développer les Oeuvres.

Que peut-on faire avec 300 francs? — Entretenir un Séminariste pendant un an: nourriture, vêtements, livres, maitres...

Que peut-on faire avec 100 francs? Entretenir un maître d'école ou un catéchiste pendant un an.

Que peut-on faire avec 50 francs? — Payer le salaire d'une nourrice d'enfant trouvé ou racheté, pendant un an.

Que peut-on faire avec 25 francs? — Louer un petite maison servant de lieu de prière et de réunion pour les chrétiens.

Que peut-on faire avec 10
gardien d'oratoire.
francs? — Payer le salaire d'un

Que peut-on faire avec 5 francs? — Payer le salaire du pedissequus ou serviteur du Missionnaire, pendant un mois.

Que peut-on faire avec 3 francs? — Fournir la dot d'une orpheline, c'est la somme — ou aumône — qu'on donne aux enfants qui quittent l'Orphelinat, le jour de leur mariage.

Que peut-on faire avec 2 francs? — Fournir l'aumône qui suffit parfois pour racheter un enfant.

Que peut-on faire avec un franc? — Payer l'abonnement d'une Revue religieuse chinoise.

Que peut-on faire avec 10 sous? — Payer les frais d'un repas du Missionaire à l'auberge, en route pour une chrétienté.

Que peut-on faire avec 5 sous? — Faire cadeau à un nouveau chrétien d'un catéchisme.

Que peut-on faire avec 2 sous? — Donner aux néophytes pauvres une image pour remplacer l'image des faux dieux qu'ils honoraient quand ils étaient paiens.

Que peut-on faire avec un sou? — Faire l'aumône à un pauvre pour faire exalter la charité de la Religion chrétiene.

Et que d'autres choses on pourrait faire pour la propagation de la Foi et le bien des Ames!

Il est bon de faire remarquer que ces chiffres ne sont pas uniformes dans tous les districts.

Il est, en effet, des régions où ces sommes doivent être doublées. Qu'on n'oublie pas que le Vicariat mesure une étendue, à peu près équivalente au tiers de la France.

Ces chiffres sont indiqués à titre de renseignements et pour dire que la plus petite obole sera toujours reçue par les Missionnaires, avec la plus vive reconnaissance.
F. H.

—Echo du Chan-ton, Chine.

LA PREMIERE COMMUNION

Laissez venir à moi les petits enfants

L'âme de l'enfant est un sol facile, où tout ce qui est divin germe et s'épanouit aisément. Si vous voulez plus tard recueillir beaucoup, cultivez d'abord ces jeunes fleurs. Et si un jour vous voulez voir un peuple de fervents chrétiens, environnez la Table eucharistique, groupez d'abord autour du tabernacle ces petits anges: **Faites venir à moi les petits enfants!**

Avec quel bonheur, mères chrétiennes, ne voyez-vous pas se renouveler sous vos yeux la scène touchante de l'Evangile, où le divin Maître nous marque ouvertement ses prédilections pour l'enfance. Comme les mères de jadis étaient heureuses d'aborder Jésus et de lui présenter leurs petits enfants pour qu'il les caressât et les bénit! Et l'on sait combien le Sauveur était sensible à ces témoignages d'affection et de tendresse; aux apôtres, impatientés, qui veulent éloigner cette foule importune, il fait cette réponse: **Laissez venir à moi les petits enfants!** Aujourd'hui combien plus heureuses n'êtes-vous pas, puisque ce ne sont pas seulement des caresses, mais Jésus lui-même, que vos enfants reçoivent! Eh bien! comme autrefois, montrez de la diligence, un joyeux et saint empressement à amener vos enfants au Dieu de l'Eucharistie; à vous, si parfois vous songez à les éloigner, il répondra, comme naguère aux apôtres: **Laissez venir à moi les petits enfants!.... Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.**

"Le Tabernacle n'est pas pour Jésus une demeure définitive; Dieu vivant, il lui faut des temples vivants, des tabernacles qui puissent comprendre son amour et y répondre. Le lieu de son repos, ô chrétien, c'est ton coeur!"

Vous vous rendrez donc au désir du divin Maître et de l'Eglise: "Ce désir que tous les fidèles s'approchent chaque jour du sacré banquet, vise surtout ce résultat, qu'ils y puisent la force de **triompher de la convoitise**, et de **se préserver des péchés graves**, auxquels est exposé la faiblesse humaine... L'Eucharistie sert comme de remède à la corruption de la nature, et divinise, pour ainsi dire, notre pauvre humanité."

Et vous, chers petits, dont la pureté, l'humilité et l'amour attirent les préférences de Jésus, venez souvent, tous les jours s'il est possible, vous nourrir de l'Eucharistie. "Soyez purs et communiez pour être purs!" Le bon Dieu aime à converser avec les enfants; c'est que, voyez-vous, il est plus attentif au langage du coeur et que chez les tout-petits il trouve des coeurs plus libres de toute entrave, plus exempts de toute souillure. Aussi, a-t-il dit à ses apôtres, que le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

PAROLES DE L'EVEQUE DE CLIFTON

L'évêque de Clifton résume ainsi les présents peu estimables que l'Angleterre a reçus de l'Allemagne protestante.

"Elle nous envoya l'archevêque Cranmer, au temps d'Henri VIII, le fondateur de la nouvelle religion anglicane. Cranmer et ses théologiens allemands répandirent les dogmes de la prétendue Réforme parmi nous.

"De l'Allemagne protestante nous sont venus le panthéisme et le matérialisme en philosophie, le culte idolâtrique de l'Etat, le rationalisme en religion. Le modernisme a pris naissance dans les mêmes parages."

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

GLOIRES ET UNTILITES DU CELIBAT RELIGIEUX

Belle page de M. Henri Lavedan, dans l'**Illustration**:

"La famille du religieux, du prêtre, de la religieuse, c'est le prochain. Leurs enfants ce sont "leurs actes", "leurs oeuvres", qu'ils conçoivent, créent, mettent au monde, élèvent, nourrissent et protègent sans interruption jusqu'à l'épuisement total et la vieillesse. En dehors des raisons excellentes qui, pour la constitution du clergé, son obéissance, le maintien de sa règle, l'impeccabilité de ses moeurs et de sa tenue, commandaient le célibat, celui-ci lui était avant tout indispensable dans l'exercice de son ministère. Que deviendrait, avec le prêtre marié, le secret de la confession? Enfin, c'est le seul état permettant l'accomplissement absolu et journalier du bien dont ces personnes dévouées ont fait leur unique entreprise. Chargés et limités par les soins de la **petite famille**, pourraient-ils avec autant de plénitude et d'efficacité, se consacrer au soulagement de **la grande?** Ainsi l'on est conduit par la sagesse et la réflexion à reconnaître qu'en dépit de tous les sophismes ressassés, il est non seulement bon, mais utile et nécessaire qu'il y ait des prêtres et des religieuses, que certains de nos frères et de nos soeurs se privent des joies les plus licites pour mieux concourir à l'assistance générale. Voyez dans le quartier populaire, à la sortie de l'école, ces bambins auxquels la "bonne Soeur" vigilante fait traverser la rue, les couvrant chacun, l'un après l'autre, de la protection de ses bras tendus aux larges manches, de sa cornette aux larges ailes; entrez en plein jour dans l'église où le jeune abbé, là-bas, tout au fond de la chapelle, fait le catéchisme aux enfants dont le front pur est baptisé par la lueur des vieux vitraux; regardez ces Frères des Ecoles chrétiennes si affectueusement entourés par les jeunes garçons qu'ils mènent du travail au jeu; accompagnez ces mélancoliques troupeaux d'orphelins, pauvres petits agneaux noirs dont une Fille de la Charité, en bure bleue, avec un gros parapluie comme houlette est la sainte bergère; entrez dans les garderies, les ouvroirs, au patronage, à l'hospice, au dispensaire, partout où il y a des bancs de bois, des chaises de paille, des tableaux avec les mots de Dieu et de France écrits **en exemple** à la craie, des cours plantées de petits arbres verts, des hangars remplis de cris, et aussi des armoires bourrées de linge frais et de médicaments, et des lits de souffrance éclatants de blancheur... alors vous ne pourrez vraiment pas penser que le prêtre et la religieuse, étroitement rétrécis en Dieu, se dérobent à leur devoir d'expansion humaine et de fécondité sociale. Ils le remplissent d'une autre manière, mais au centuple.

Et pareillement on se trompe en croyant que les religieux des Ordres monastiques réfugiés dans la solitude et la contemplation ne servent à rien et qu'ils trahissent leur pays en même temps que leur mission terrestre. Pourquoi ces hommes et ces femmes ont-il fait voeu de pauvreté, de chasteté, ont-ils tout quitté dans l'ombre du cloître, jusqu'à leur nom, et mourront-ils anonymes ainsi qu'ils ont vécu, ensevelis dans le sol même sur lequel ils ont passé la plus grande partie de leur existence agenouillée? Ils n'ont fait cela que pour une seule chose: être plus près de Dieu et lui parler. Ils ont voulu prier pour ceux qui ne prient pas. C'est un droit si pur, si élevé, si redoutable, qu'on ne peut pas le refuser à ceux qui l'achètent par le total abandon de tous les biens d'ici-bas.

Sont-ils d'ailleurs vraiment inutiles, ces prétendus fainéants de la retraite et de la méditation établissant, comme à la Grande-Chartreuse, dans toute une province, et faisant rayonner bien au-delà, une magnifique prospérité, disparue et anéantie après leur départ? Quand ils ont été chassés de leurs couvents, moines ou religieuses, nous avons pu juger de la belle et vaillante façon dont ils se comportaient, rentré malgré eux dans le siècle. Sur les terrains les plus différents de l'épidémie, de l'apostolat lointain, de la souffrance et de la misère, ils se sont prodigués. Et enfin, au long cours de cette guerre, l'armée du célibat religieux a "donné", sans restriction ni ménagement, mêlée à la foule des combattants, confondue avec elle, parmi les corridors et les galeries du cloître immense et souterrain que forme d'un bout à l'autre du monde la tranchée divine du droit, de l'honneur, de la civilisation et de la liberté. Ils ont aidé à sauver les familles, à évacuer les vieillards, les femmes, les enfants, dans les cités et les villages bombardés; ils ont soigné les malades et les mourants, ramassé les blessés, accompli leur devoir paternel et maternel dans le feu, l'incendie, sous la mitraille, brancardiers, infirmiers, agents de liaison de l'agonie et des derniers sacrements, tous ceux en un mot qui, sortis volontairement aussi, quand il était la proie du fer, du feu, du souffre, et qu'il n'y faisait pas bon. Reviennent demain les jours heureux, béatifiés de gloire, l'armée du célibat reprendra dans la prière, au pied des autels, sa place d'autrefois, mais continuera son oeuvre avec la même foi, plus active et décuplée par la **reconnaissance**.

Que l'on cesse donc de reprocher aux religieux, surtout aux prêtres, leur célibat. Ce mauvais procès doit une fois pour toutes être revisé et classé. Le prêtre a besoin de la chasteté. Elle est son irrésistible prestige et l'opinion publique, en dehors de tout sentiment religieux, le veut, l'exige de lui avec une impitoyable sévérité. Souvenez-vous des railleries, des injures et des outrages dont l'homme noir est accablé à la moindre faiblesse, aussitôt propagée et envenimée par la haine! Le prêtre, coupable en ce genre, est jugé sans excuse, il déchoit plus que s'il commettait une faute pire, car il paraît souillé. Ce que l'on attend et réclame de lui pour l'honorer, c'est l'irréprochabilité des moeurs, la pureté. Selon qu'il observe ou qu'il y manque, c'est un bon ou un mauvais prêtre. Tous les peuples, en effet, n'ont pu s'empêcher d'admirer l'effort que nécessite la continence chez les hommes voués au sacerdoce, et ils se montrent favorables au célibat religieux. Le prêtre est libre, mais les souffrances que lui impose sa résolution le font réfléchir; il aime et comprend cette mesure de discipline, à laquelle il demeure plié. Lorsqu'en 1789 la Révolution abolit le célibat, un nombre infime en profita seulement dans le clergé, non, comme on l'a dit avec une injuste et facile légèreté, parce que les habitudes étaient prises, mais parce que la conscience protestait.

Le célibat des prêtres et des religieuses, n'en déplaise aux esprits aveugles ou sectaires, ne peut donc être considéré comme une des causes de décroissement des naissances. Cette question fut l'objet de grandes querelles au XVIIIe siècle. Mais, depuis, les sociologues les moins dévots ont admis que jadis, au strict point de vue qui nous occupe, la vocation religieuse favorisait même la natalité, parce que les pères de famille, trouvant là pour les cadets un établissement qui leur donnait toute confiance et sécurité, ne se souciaient plus de limiter le nombre de leurs enfants.

Enfin, ne cessons de le répéter, ces respectables célibataires et ces saintes vieilles filles qui composent la famille religieuse du clergé travaillent souvent plus en fait sa richesse, que s'ils avaient contracté dans le monde un mariage improductif ou de résultats moyens.

Bien loin de s'opposer à la loi bénie de multiplication, l'Eglise la prêche, **ex-cathedra**, et s'il fallait dresser une statue au saint de la Paternité, c'est à Vincent de Paul qu'on l'offrirait pour avoir recueilli, sauvé et donné à lui seul plus d'enfants à la France que des centaines de pères.



LA CONSERVATION DES VACHES POUR LA PRODUCTION

Une enquête a été ouverte dernièrement en vue de connaître le nombre de vaches productrices que les cultivateurs et les éleveurs envoient à la boucherie. Les réponses reçues indiquent que la situation s'améliore. D'après les renseignements qui nous viennent de tous les points du pays, il semble que l'on commence à se rendre compte de la valeur des femelles bovines. Il y a cinq ans, les vaches qui étaient envoyées aux établissements de salaison représentaient 45 pour cent des abattages totaux, mais aujourd'hui, le chiffre n'est plus guère que 30 pour cent, sur toute l'étendue du pays, à en juger d'après l'ensemble des rapports. Il n'est guère possible que ce changement soit dû à un besoin d'argent, car on pouvait, il y a cinq ou six ans, se procurer de l'argent à de bien meilleures conditions qu'aujourd'hui.

La population animale au Canada n'a pas tenu tête à la population humaine. Tandis que cette dernière enregistrait une augmentation d'au moins 34 pour cent à venir jusqu'en 1915, la première ne dépassait pas la moitié de ce chiffre. C'est-à-dire que nous avons aujourd'hui un plus grand nombre de gens à nourrir avec des approvisionnements moins considérables. La diminution que nous venons de noter dans la proportion de femelles abattues est une preuve que les cultivateurs se rendent aujourd'hui mieux compte de la situation. Mais, ces questions se posent: comprennent-ils suffisamment toute l'importance de la question? Ne sacrifient-ils pas encore un trop grand nombre de leurs femelles?

Dans les pays belligérants, on voit beaucoup mieux la gravité de la situation qu'au Canada. Il est possible que la production ait diminué en raison du manque de main-d'oeuvre et de la désorganisation du système national, mais le fait que la France et l'Allemagne ont non seulement interdit l'exportation des vaches mais établi sur l'élevage des lois qui ne tiennent aucun compte des règlements de l'hérédité, nous montre toute l'importance que l'on attache aux femelles et à la production. Pendant la première année de la guerre, la hâte en toutes choses était le mot d'ordre; aujourd'hui la production prime tout le reste. C'est-à-dire que les résultats de l'enseignement de tout un siècle disparaîtront, que l'on aura probablement une génération d'animaux de qualité inférieure, métis et sans race, qu'il faudra ensuite régénérer. Voilà un aspect de la situation à l'étranger, mais il en est un autre; il y aura une demande qu'il faudra satisfaire. Lorsque la guerre sera terminée, l'état normal des choses ne renaîtra que lorsque les millions d'hommes tombés sur les champs de bataille auront été remplacés. Il faudra donc bien longtemps pour répondre à la demande de production qu'une guerre prolongée aura créée en Europe. C'est là que le Canada, qui n'aura pas été dévasté, trouvera son occasion, non seulement par la quantité, mais par la qualité des produits. Les meilleurs sujets reproducteurs obtiendront un prix auquel on n'aurait jamais rêvé il y a quelques années. Chaque pays aura besoin d'être régénéré plus encore que d'être rééquipé. Pour se préparer à jouer un rôle dans ce développement, le Canada devra considérer avant tout la qualité, et conserver ses meilleures femelles bovines.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons, tout dernièrement, envoyé à toutes les maisons de salaison le questionnaire que nous venons de mentionner. Le résultat de cette enquête révèlent de grandes difféences. Par exemple: un maison de salaison, et la plus considérable, dit que de 67 à 68 pour cent du total des animaux abattus en 1914 et 1915 étaient des vaches et des génisses. Une autre maison, presque aussi importante, dit qu'il y avait moins de 30 pour cent de vaches et de génisses dans la quantité totale des animaux abattus, et c'est autour de ce chiffre qu'évolue la moyenne pour tout le pays. Un fait à noter, c'est que le pourcentage le plus élevé a été constaté dans la province de l'Ontario. Trois des plus grandes maisons de salaison disent que 55 pour cent de leurs abattages totaux en 1914 et 48 pour cent en 1915, étaient des vaches et des génisses; d'autre part dans l'Ouest, les trois maisons principales disent que les vaches et les génisses ne représentaient en 1914 que 28 pour cent de leurs abattages totaux et seulement 26 pour cent en 1915. Ceci semble indiquer que l'Ouest a fait preuve de plus de sagesse que l'Ontario sous ce rapport.

Nous nous sommes efforcés également de connaître la proportion de vaches taries, épuisées, et la proportion de celles qui sont bonnes à faire des conserves, mais les salaisons n'ont pris aucune note sur ce point qui puisse nous permettre de faire une évaluation même approximative; cependant, le pourcentage semble être de 15 à 25 pour cent, à l'exception de l'Ouest où il est encore plus faible. Nous avons demandé également les relevés pour ces cinq dernières années, afin de faire une comparaison qui nous permette de juger du mouvement des choses; une demi-douzaine de maisons seulement ont répondu à cette requête, et nous en avons conclu que les vaches et les génisses étaient représentés dans les abattages totaux en ces cinq dernières années par les pourcentages suivants:

Années	Pourcentage
1911	43.69
1912	36.90
1913	37.20
1914	36.00
1915	30.40

Sur les maisons représentées dans le tableau qui précède, deux étaient des maisons du district de Toronto et quatre des maisons de l'Ouest; c'est l'Ouest qui a adopté la politique la plus conservatrice sur ce point.

Le questionnaire se rapportait également aux veaux, mais le sexe de ces derniers n'avait pas été noté. Cependant, les relevés montrent que les abattages de veaux sont en voie de diminution; ce fait est démontré par les pourcentages suivants, tirés des vaches et des génisses par les mêmes six maisons déjà citées.

Années	Pourcentage
1911	14.70
1912	9.10
1913	8.00
1914	7.70
1915	7.18

Cependant le rapport de la division de l'hygiène des animaux pour le mois de janvier de cette année et qui est publié à la page 239 de ce numéro de la **Gazette Agricole,** nous apprend que l'abattage du bétail se poursuit avec la même activité en ces temps de crise qu'avant la guerre. Sans être aussi grande qu'autrefois, la disproportion entre l'accroissement de l'effectif animal et celui de la population est encore alarmante, cependant. Sans doute, une bonne proportion des animaux abattus sont de vieilles vaches, car il y a toujours une augmentation dans cette catégorie, pendant les premiers mois d'hiver, spécialement dans l'Ontario. De même une certaine proportion des femelles abattues sont des vaches réformées par les cultivateurs parce qu'elles étaient mauvaises laitières. Mais on peut se demander s'il ne serait pas avantageux de conserver les meilleures de ces vaches pour en élever des veaux, provenant de bons taureaux de boucherie. Quant aux veaux, il y a des preuves qui nous portent à croire qu'une certaine partie des veaux abattus proviennent de races inférieures; c'est la progéniture de vaches que l'on désirait tout simplement faire vêler pour la production du lait.

LES GRAINS

Blé—

No 1 Nord	115
No 2 Nord	113½
No 3 Nord	109¾
No 4	104⅛
No 5	98½
No 6	92
Fourrage	87
No 1 Rejeté	108
No 2 Rejeté	106
No 3 Rejeté	100
No 1 Tough	109½
No 2 Tough	107½
No 3 Tough	100¾
No 1 Sale	106
No 2 Sale	103½
No 3 Sale	100

Avoines—

No 2 C W	47¾
No 3 C W	46¼
Extra No 1 Fourrage	46¼
No 1 Fourrage	45½
No 2 Fourrage	44⅝

Orge—

No 3	67
Rejeté	55
Fourrage	55

Lin—

No 1 N W C	165¼
No 2 C W	162

LE MARCHE BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—

Premier choix	$8.50 à $8.75
Bon choix	$7.75 à $8.25
"Feeders"	$6.75 à $7.25
"Stockers"	$6.85 à $7.00
Moyens	$6.50 à $6.85

Boeufs (Oxen)—

Premier choix	$6.25 à $6.75
Bons	$5.50 à $6.00
Moyens	$3.90 à $4.10

Taureaux—

Premier choix	$6.25 à $6.75
Moyens	$5.50 à $6.00
Légers	$4.75 à $5.25

Vaches—

Premier choix	$7.00 à $7.25
Bon	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.25
Conserve	$2.50 à $3.10

Génisses—

Premier choix	$7.75 à $8.25
Bon choix	$7.00 à $7.50
Bon	$6.00 à $6.75
"Stockers" choix	$6.25 à $6.75
"Stockers"	$5.00 à $5.50

Veaux—

Choix, 125 à 225 liv.	$9.25 à $9.75
Moyens	$8.75 à $9.00
Lourds	$7.50 à $8.00

Cochons—

De choix	$10.50 à $10.75
Truies	$8.75 à $9.25
Légers, 110 à 140 livres. Prix	$10.00 à $10.35
Légers, 110 et moins	$9.00 à $9.25

Brebis—

Grasses	$6.50 à $7.00
Agneaux, choix	$8.50 à $9.00

LES PRODUITS

Patates—

Man., lots de 10 minots. Le minot	$ .90
C.-B., lots de 10 minots. Le minot	1.10
Au char, f.o.b., Wpg. Le minot	.75

Beurre de crèmerie—

Moulé. Aux détailleurs	.32
Mon. (Solids). Prix des fabriques	.29

Beurre (Dairy)—

No 1	.20
No 2	.18
No 3	.16

Oeufs—

No 1 frais	.21

Farines—

No 1 "patents", 98 liv.	3.30
No 2 "patents", 98 liv.	3.17½
No 3 "patents", 98 liv.	3.05

Issues de blé et avoine roulée—

Sac de 80 livres	2.10
Son, en sacs, la tone	19.00
Gru	20.00
Avoine cassée. La tonne	27.00
Avoine et orge. La tonne	26.00

Foin—

No 1 naturel. La tonne	14.00
No 2 Naturel. La tonne	13.00

TROIS EVEQUES SOLDATS EN PREMIERE LIGNE

Des prêtres, à la guerre, dans les ambulances du front, dans les tranchées, dans le sang, dans la boue, dans la gloire! Nous nous sommes habitués à ce spectacle, parce que les abbés qui passent dans le bruit de la rue ou le silence des églises sont jeunes souvent

Eux aussi se sont accoutumés à leur nouvel état. Il ont le courage et la gaieté du métier, parce que l'amour de la patrie éternelle n'est que l'amour de la patrie terrestre porté de bas en haut, sur l'arc-en-ciel de la foi. L'épée a la forme d'une croix; le drapeau de France est un linceuil digne d'un dieu!

Mais voici que trois évêques au moins sont mobilisés. Et des évêques-soldats, cela nous étonne après cent ans de vie concordataire, tout un siècle, pendant lequel l'Eglise et l'Etat s'entendirent pour faire avancer le clergé et l'ancienneté La séparation seule— et ce fut un bel avantage — permit au pape de choisir, parmi ses prêtres, les meilleurs, non pour cause d'âge, mais par droit de mérite.

Sans revenir aux temps féodaux, qui voyaient des cardinaux enfants, des évêques de dix-huit ans, le bon Pie X a rajeuni les cadres et donné à ses troupeaux des bergers de trente-cinq ans.

Voilà pourquoi, quand la lune d'août 1914 a posé le signe de la guerre dans la coupe bleue du ciel, plusieurs évêques ont répondu à l'appel, laissant la mitre majuscule, les rochets délicats et les moires violettes, pour le képi et la capote du soldat. Ils sont trois maintenant qui ont entrepris le pèlerinage sacré aux lignes des frontières, trois parmi un peuple de séminaristes, de prêtres ,de religieux qui savent continuer à servir Dieu, en faisant comme tout le monde.

Le dernier venu est Mgr de Llobet, évêque de Gap, mobilisé à l'intérieur, le prélat veut donner le bel exemple et servir au premier rang.

Un autre prélat est venu de loin abandonnant la colonie d'une France nouvelle, pour prendre le fusil du fantassin. On a demandé son nom et sa carrière au supérieur de la Congrégation qui le forma. Voici la noble réponse du vieillard, qui, dans le fond de sa cellule, appuie sa fatigue aux terrasses blanches des glorieux espoirs.

Cher monsieur, vous me demandez quelques détails sur l'évêque qui est arrivé le premier entre ses frères à l'appel de la patrie en danger. Croyez-vous qu'il soit utile de l'arracher à l'anonymat des bons serviteurs? Des centaines parmi les missionnaires de ma congrégation, des milliers parmi les membres des autres associations voués aux lointains apostolats font ce que fait le jeune évêque: ils obéissent, luttent et prient. Ils vont recueillir les blessés là où le danger plane encore sur les terres sanglantes. Ils pansent des plaies sous la menace des obus. Ce faisant, ni les uns ni les autres ne se distinguent de leurs frères civils. Ce sont de bons Français, comme tous les soldats français. Laissons-les à leur besogne sans paraître flatter une vanité qu'ils n'ont pas...

L'humble orgueil de ce silence a trop de grandeur pour n'être pas respecté. Plus tard, les diocésains de l'évêque colonial sauront que le pasteur bénissant fut un soldat de la métropole et ils inclineront leurs têtes devant la sombre croix de guerre qui voisinera sur la poitrine du prélat avec l'or de la croix pastorale.

Le troisième évêque devenu soldat, puis aumônier au front des armées, appartient à ce diocèse de Nancy où le patriotisme fait vraiment partie de la religion et s'assied aux marches des autels comme au rebord des tombeaux militaires. Le cardinal Lavigerie se tint à ces portes d'honneur, avant d'aller, sur la terre d'Algérie, donner à la France des continents nouveaux. Car l'ancien évêque de Nancy, devenu primat d'Afrique, sut vraiment coloniser dans la paix les terres brûlantes de l'Algérie et pacifier le protectorat de la Tunisie, sous les dômes renouvelés de Carthage.

Mgr Turinaz, le grand vieillard qui attend et qui espère, vaut en grandeur patriotique les plus hauts prédécesseurs. Un jour, debout, en une pose de volonté, il osa crier les espérances futures dans le cimetière de Mars-la-Tour. Si sa voix n'éveilla pas des morts tombés dans la défaite, elle passa sur les champs de Lorraine et vint porter jusqu'au fond de la France un souffle d'héroïsme nouveau.

Presque octogénaire, affaibli de corps, mais vaillant d'âme, Mgr Turinaz, oubliant les querelles désuètes et les vaines disputes, forme avec le préfet et le maire de Nancy le beau tritype de courage civil qui donne l'exemple du calme parmi les obus des pièces invisibles et les agressions des méchants oiseaux du ciel, devenu champ de bataille.

Le vieil évêque ressent une joie parmi les grandes tristesses des deuils glorieux: il a donné son plus proche collaborateur à l'armée de France, Mgr Ruch, évêque titulaire de Gerasa, coadjuteur avec succession de Nancy, est un enfant de Lorraine, né en 1873, dans la ville de Stanislas.

Le dimanche de la mobilisation, en août 1914, la bénédiction du jeune évêque en grand costume plana comme de coutume sur les têtes inclinées, dans le mauve transparent moucheté de points d'or, qui est la lumière des églises en ces jours d'été. Puis, le prêtre déposa ses ornements, son anneau sa croix et à la tête des prêtres, des séminaristes, des religieux mobilisés, il vint s'incliner sous la main de Mgr Turinaz. Ce fut avec une belle émotion que l'évêque de la frontière donna aux frontières son successeur et les enfants de son séminaire. Beaucoup sont morts maintenant et le ruisseau de leur sang s'est mêlé à l'eau des clairs ruisseaux de Lorraine.

Mgr Ruch n'a quitté les rangs occupés aux premiers jours que pour grandir en courage dans l'élargissement du danger. Aumônier du groupe des brancardiers du ...e corps d'armée, il a reçu l'étoile de la Légion d'honneur et la Croix de guerre, sur le front de bataille. Sa citation à l'ordre de l'armée en dit plus long que les longs éloges:

"Charles Ruch, évêque ... s'effaçant malgré son éminente dignité dans une situation modeste, fait preuve d'une activité et d'un dévouement inlassables.

"Depuis le début de la campagne et notamment au cours des derniers combats, la visite des premières tranchées, la recherche des blessés sur la ligne de feu, les veilles dans les ambulances exposées, son calme courage lui ont acquis l'affection respectueuse de tous. Prêtre-soldat et prêtre nancéen, il est parmi les troupes du ...e corps la vivante représentation de la foi des apôtres et de la foi patriotique lorraine."

Le général qui a signé cet ordre ne passe pas pour un dévot et la majesté de l'hommage est éclairée de son incroyance. Pour cela, il plaît de dire à ceux qui croient la France divisée, quel rayon épiphane de patriotisme et d'ardeur brille aux fronts des évêques-soldats. Après quoi, il convient de ne pas troubler par le vain choeur des paroles la dignité qui s'aligne et qui sert.

Jean de Bonnefon.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE DU MANITOBA

Une branche de la Croix rouge française de France vient d'être fondée au Canada. Le mérite de cette initiative revient à des françaises et des Français de France, dont les comités sont exclusivement composés. L'organisation en a été poussée avec une énergie et une activité bien françaises que les obstacles n'ont pu que stimuler.

Des câblogrammes adressés au Président Poincaré et au Marquis de Vogué, président du comité central de la Croix rouge de Paris, ont reçu déjà une réponse favorable. Monsieur de Vogué félicite l'initiative prise.

L'intention de cette branche de la grande société française est, après avoir soumis ce projet aux bureaux de Paris, de s'étendre dans tout l'Ouest et de fonder des comités dans les capitales de chaque province. La Croix rouge française ne pourra qu'approuver une aussi généreuse entreprise et permettre au comité de Winnipeg qui en a assumé l'initiative, de réaliser son vaste programme au profit de la France, de ses hôpitaux et de ses blessés.

Une délégation de la Croix rouge française s'est rendue il y a quelques jours au Parlement et a été reçue par le premier minstre de la province. M. Norris non seulement approuva, mais encouragea et favorisa une aussi grande idée et assura la protection du gouvernement à la Croix rouge française du Manitoba.

De là, les délégués se rendirent à l'hôtel de ville et furent introduits auprès du maire de Winnipeg. M. Waugh reçut les Français à qui l'on ne peut rien refuser et les encouragea très gracieusement en les laissant libres d'organiser un grand "day of France" à Winnipeg, jour du drapeau français et du fameux 75, tueur de Boches: "Good luck and go ahead!" furent les propres paroles de l'honorable maire de la ville.

Le but de la Croix Rouge française du Manitoba est de venir en aide sous forme pécuniaire à la Croix Rouge française de France, qui doit, en plus de son merveilleux dévouement, faire face à de trop lourdes charges.

Ainsi nous aiderons à adoucir les souffrances des grands blessés de notre glorieuse France; et pendant que les 75 dévorent la plus grande part des ressources de notre héroïque patrie, nous participerons tous à l'amélioration des hôpitaux de la grande Croix rouge française.

Dans ce très noble but, la Croix rouge française du Manitoba devrait-elle avoir besoin de faire appel au grand coeur de nos courageux alliés les Anglais du Manitoba et de nos généreux frères les Canadiens-français? Non, tous viendront à elle spontanément Vive la France!

* * *

Câblogrammes à la France

Le Comité de la Croix rouge français du Manitoba, ayant eu à faire face à quelques difficultés d'importance négligeable, adressa samedi au Marquis de Vogué, président du comité central de Paris, à la suite de ses récentes félicitations sur l'initiative prise par les comités, le câblogramme suivant:

"Reconnu par le gouvernement de la Province sous le titre de Croix rouge française du Manitoba. Avons rencontré quelques intrigues apportant délai dans notre correspondance. Succès assuré.

De Gramont, Villemontès, Brinon, Ferlin, Ozanam."

* * *

La société de la Croix Rouge française tient à faire savoir qu'étant donné le grand caractère de cette oeuvre française privée et la distinction des membres aristocratiques qui la composent en général, elle méprise comme indigne d'elle toute question de jalousie National, auquel elle souhaite un succès mérité.
ou de rivalité et elle désire dès l'instant de sa formation, saluer courtoisement les Sociétés de secours et en particulier le Secours

Afin de dissiper toute confusion il est bon d'insister sur la différence des buts poursuivis. D'après ses circulaires officielles, la Société précitée vient en aide aux réfugiés sous forme de ballots de marchandises; et la Croux Rouge vient en aide à nos héroïques blessés sous forme pécuniaire. En raison des immenses besoins de la Croix Rouge française en France à l'heure actuelle, la forme pécunaire est celle qui est la plus appropriée pour lui venir en aide.

Les sommes reçues seront destinées à l'amélioration des hôpitaux et au confort des blessés.

La compagnie française Trustee of Winnipeg, bâtisse Nanton, est nommée trésorière de la Société. Elle tiendra les comptes sans frais et les rendra publics.

Les fonds seront déposés à la Banque.

Communiqué.

EN PROVINCE

LE PAS

La Compagnie Révillon Frères a ouvert un entrepôt au Pas. M. W. D. McKay, leur agent ici, a expédié, la semaine dernière, 8,000 peaux de rats musqués.

• • •

Lundi, 8 mai, il est tombé au-dessus d'un pouce de neige, qui a disparu le matin même. Mercredi le 10, il en est tombé encore 4 pouces. Cette fois elle disparut le jour même. Malgré toute cette neige, il ne faisait pas froid.

• • •

La Armstrong Trading Co. a acheté, au cours de la semaine dernière, 12,000 peaux de rats musqués. Ed. Shieff, un autre commerçant, est revenu du lac des Cèdres, apportant 5,000 peaux de ces animaux.

• • •

M. Edmond Gusbin, établi sur la rivière Carotte, était en ville cette semaine. M. Gusbin veut planter, cette année, 1,200 pieds de fraisiers; il espère en avoir 10,000 l'an prochain. M. Gusbin, qui a fait des études pendant trois ans dans une école expérimentale du gouvernement, en Belgique, dit que les terres de la rivière Carotte sont les plus riches qu'il ait rencontrées; il dit aussi que ces terres se prêtent très bien à la culture maraîchère, ainsi qu'à la culture des petits fruits, et que cette terre, quoique neuve, peut être facilement utilisée pour la culture forcée de toutes sortes de légumes.

• • •

On annonce pour cet été l'arrivée de plusieurs familles venant de Sainte-Rose, Saint-Jean-Baptiste et Letellier, Man. Ces familles viennent s'établir sur les terrains de la rivière Carotte.

• • •

Dans une de ses dernières lettres adressées au secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste du Pas, le R. P. J.-F. Mallet, qui est le prêtre qui desservira la paroisse de Saint-François et qui est en ce moment aux Etats-Unis, dit: "Qu'il soit bien entendu, et dites-le, faites-le dire à tous ceux qui viendront, que le curé de Saint-François existe, qu'il est absent, mais reviendra avant la fin de l'automne."

• • •

Le R. P. Renaud, missionnaire à Nelson House, est revenu de Montréal samedi. Il apporte des nouvelles de Sa Grandeur Mgr Charlebois, qui est en ce moment chez une de ses soeurs à Verchères, Québec, où il prend un peu de repos. Sa Grandeur se rétablit promptement et croit pouvoir être de retour au Pas vers la fin du mois.

• • •

M. Lemire, arrivé de Letellier, Man., dernièrement, se bâtit une boulangerie.

• • •

M. Albert Joyal, de Saint-Boniface, est arrivé jeudi. Il vient travailler comme pharmacien à la Gateway Drug Co. Il est le frère de MM. J.-R. Joyal et Gédéon Joyal, qui ont ici un établissement de barbiers.

• • •

Le R. P. Bonald, o.m.i., desservant la mission de Cumberland, était en ville cette semaine.

• • •

M. Amédée Landry a été nommé gardien de fourrière par le conseil de ville.

• • •

MM. Louis Bacon et O. Baillargeon, qui étaient partis depuis un mois, sont revenus de la chasse, dimanche.

• • •

Le dentiste M. F.-K. Betts affiche des annonces en français.

• • •

M. F. Paradis est revenu de Montréal par le train de mardi. Il était parti depuis l'automne dernier.

• • •

La banque Canadian Bank of Commerce tient les comptes en français pour les Canadiens-français

D.-F. de Trémaudan.

SAINT-PIERRE JOLYS

La mort vient de frapper à la porte d'une de nos anciennes et estimables familles. Celui qu'elle nous enlevait dans la personne de M. Pierre Desjardins était un bon patriote et un chrétien dans la force du mot. Toute la paroisse ressent le deuil de la famille et a tenu à s'y associer.

Pendant de nombreuses années, M. Desjardins avait à lui seul par sa voix puissante et riche, et qui en plus était une véritable prière, réussi à rehausser nos offices religieux.

D'imposantes funérailles eurent lieu à Saint-Pierre [illegible]. Une foule nombreuse de parents et d'amis y assistait. Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste ont tenu à s'y rendre en groupe; car en lui ils perdaient un membre toujours au poste et celui qui en plus avait eu l'honneur d'être, en 1884, leur premier président.

• • •

Le 8 mai dernier, M. Ferdinand L'Heureux, lui aussi un ancien et estimé paroissien, était atteint d'une vive attaque d'apoplexie. La nouvelle vite répandue amena à son chevet sa famille nombreuse.

Les bonnes soeurs du saint Nom de Jésus d'Hochelaga eurent la délicate attention de permettre à soeur Marie d'Alexandrie, fille de M. L'Heureux, de faire le voyage au pays natal, afin de joindre aux siens en ce moment pénible.

L'état de M. L'Heureux cause encore à sa famille et à ses nombreux amis de cruelles incertitudes.

Quoique les dessins de Dieu nous soient inconnus, nous nous permettons d'espérer que la Providence conservera à cette famille un chef dévoué et à Saint-Pierre un bon citoyen. Ce sont là les voeux de tous ceux qui le connaissent et lui souhaitent un prompt rétablissement.

SAINT-LEON

Dix jeunes enfants se groupaient dimanche dans notre église, pour réopndre à l'appel de leur Sauveur qui a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants." Il est toujours touchant de voir ces petits enfants, si radieux sous leurs vêtements blancs et dans l'innocence de leur âme, recevoir recueillis le Pain des Anges pour la première fois. Heureux étaient ces enfants, heureux aussi leurs parents, qui sont venus les accompagner à la Table Sainte.

• • •

A la grand'messe, le même jour, le R. P. Curé nous a appris, d'une manière officielle, que nous avions le bonheur de rester sous la houlette de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Comme nous l'a rappelé le Révérend Père, notre paroisse, qui est toute canadienne-française, a eu de plus l'avantage d'avoir durant quelque temps Mgr Béliveau comme curé, et elle ne l'a pas oublié. Aussi il nous aurait été impossible de nous faire à l'idée de passer sous une autre juridiction, et c'est doublement que nous nous sommes réjouis à la nouvelle que Mgr Béliveau restait notre premier Pasteur.

• • •

M. Cléophas Major a eu la douleur de perdre sa petite fille, âgée de 8 mois. La pauvre enfant avait beaucoup souffert plusieurs jours durant. Ses pieux parents ont voulu que sa sépulture fut entourée d'honneur. La Messe des Anges fut célébrée solennellement en présence de son petite cercueil tout environné de lis et de fleurs blanches. Une assistance nombreuse était venue s'associer au deuil de la famille. Nos plus sincères condoléances aux parents éprouvés.

Un témoin.

ROSSDON, SASK.

Il est rumeur qu'au mois de juillet aura lieu le mariage d'une jeune brunette des environs avec un monsieur du Manitoba.

• • •

Les semences sont à peu près finies dans la colonie. Il s'est semé 20 fois plus de grain que l'année dernière.

• • •

MM. Jos. Prince, Bob Bassmuss Trorin, Buris ont été à la chasse à l'ours dans les parages de Mistaitime.

A leur dire, les loups de bois abondent dans ces grands bois.

• • •

Beaucoup sont venus ici, voilà 2 ou 3 ans, avec rien, et sont en train de se créer un bel avenir Je citerai un M. Jean Gebras, venu du Manitoba voilà 2 ans, sans le sou. Aujourd'hui il a une bonne maison, une très bonne étable, et a plusieurs animaux. Il ne donnerait pas son avenir pour $1,000 Donc à d'autres de l'imiter.

• • •

Mme Endronie Toutant, d'Arborfield, était en promenade chez Mme Jos. Gareau, maître de poste de Rossdon.

• • •

Depuis nombre d'années la compagnie du C. N. R. a une charte pour faire un chemin de fer reliant Melfort au Pas. En passant dans la vallée Carotte, près d'ici. La compagnie semble endormie. Il serait à souhaiter qu'elle se réveille ou qu'une autre compagnie la réveillè en construisant ellemême. Quand nous aurons un train, nous aurons une des plus belles et des meilleures contrées de la Saskatchewan. Il est question de bâtir une chapelle sur la terre de Angus Moonen

HAYWOOD

Hier soir M. l'abbé Pierre Dequier, missionaire Salesien au Paraguay, qui était venu passer quelques mois au milieu des siens, prenait le train pour rejoindre son poste. Avec lui partait son frère Alexis Déquier. Malgré l'urgence des travaux voisins, compatriotes et amis tenaient à lui donner une preuve de leur sincère amitié.

M. A. Déquier est venu ici il y a onze ans; probe et laborieux, il a amassé un pécule qui lui assure une certaine aisonce.

Les Français canadiens d'Haywood perdent en lui un ami sincère et dévoué. M. A. Déquier était le président de l'Association d'Education de notre petite colonie

AUBIGNY

Les élèves de l'école Provencher, sous la direction de leurs institutrices, Mlles A. Lamoureux et A. Clément, auront le 1er juin prochain leur pique-nique annuel.

Le beau bois de M. Ovide Robert, lieu hospitalier de l'an dernier, est le lieu choisi pour la circonstance.

Parents et amis sont cordialement invités, sans cependant oublier leurs "paniers'.

BROAD VALLEY

M. Ernest Salcon vient d'épouser Mlle Marguerite Morin dans l'église paroissiale de Saint-Laurent, Man. Les jeunes époux, après un voyage de quelques jours dans les environs de Winnipeg, viennent de rentrer parmi nous, sur le homestead de M. Salcon, au sud-est du lac Laloutre.

• • •

M. Alex Sauvé vient de nous quitter pour la saison d'été; il est descendu, avec toute sa famille, mercredi dernier, pour Saint-James, Winnipeg.

Le Parigot.

SAINTE-AMELIE

A mesure que le soleil du printemps répand son action bienfaisante autour de nous, nos champs verdoyants deviennent captivants, je veux dire que les colons se laissent tenter par leurs charmes et se décident à s'établir ici.

C'est ainsi que nous pouvons saluer l'arrivée de M. Edouard Lamoureux, qui nous vient de Montréal avec sa famille. Un ami du Manitoba a su, durant l'hiver dernier, lui décrire la région. Sans exiger la preuve sous ses yeux, M. Lamoureux a cru sans voir et aujourd'hui il peut dire avec satisfaction: je suis venu, j'ai vu et je possède une des plus belles terres du sud de la paroisse.

• • •

M. E. Lamoureux a eu un fidèle imitateur dans la personne de M. P. Trudel, qui a acheté la terre de M. F. Perreault.

• • •

Après la province de Québec, c'est Saint-Eustache, du Manitoba, qui nous favorise et nous envoie M. et Mme Marius Roche, qui habitent la maison du Rév. M. Bastien, premier curé de la paroisse Eux aussi, malgré les inévitables tracas du déménagement, se déclarent heureux d'être des nôtres.

Nul doute que tous vont se plaire et vivre d'heureux jours à Sainte-Amélie. Après avoir constaté les précieux avantages de nos terres, ils ne manqueront pas de faire signe à leurs amis éloignés et indécis.

• • •

M. le Curé est parti la semaine dernière pour passer quelques jours à Saint-Léon, où il assistera aux fêtes que la paroisse prépare en l'honneur du R. P. Marie-Antoine, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son élévation au sacerdoce.

• • •

M. l'abbé Edouard Barton est au milieu de nous pendant l'absence de M. le Curé.

• • •

Et la lutte? Elle se prépare toujours, car nos gouvernants ne font pas mine de nous rendre nos droits. Espérons cependant qu'en nous voyants prêts au combat, ils regretteront bientôt leur erreur et que l'hon. M. Norris remettra le sabre dans le fourreau et nous montrera, en signe de paix, la branche d'olivier.

Olivier.

FANNYSTELLE

M. A. E. Hill, de Brandon, Man., était en visite d'affaires ici la semaine dernirèe.

• • •

M. Crummy, d'Argyle, Minn., est de passage ici par affaires.

• • •

Mlle Priscilla Guilbault, de Saint-Boniface, Man., était en promenade chez sa tante Mme Veuve Guilbault, la semaine dernière.

• • •

M. Marcel Molot est de retour de l'Alberta avec deux chars de moutons.

• • •

Après quelques jours passés en visite chez Mme Veuve Guilbault, M. et Mme et Mlle DeFroment sont retournés à Somerset, Man.

• • •

M. l'abbé Joubert, de l'archevêché, était de passage au presbytère, ainsi que M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, Man.

• • •

Naissance. — Le 16 mai, Joseph-Simon-Gaston, fils de Charlemagne Piché et de Marie-Louise Bourque. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Piché, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Mme F. Mollot, ainsi que Mlle L. Mollot, de Winnipeg, Man., sont en visite ici les hôtesses de M. Marcel Mollot.

Yvonnic.

SAINT-HIPPOLYTE, SASK.

Le neuf courant avait lieu dans la charmante paroisse de Saint-Hippolyte une jolie soirée dramatique et musicale au profit de l'église: drame joué par les jeunes gens de la paroisse, sous l'habile direction de M. Perisson, organisateur de la soirée. Nous avons joué le drame très comique et très intéressant "Le chat qui fume", en trois actes.

Chacun des acteurs s'acquitta avec une perfection qui captiva l'auditoire et fut apprécié par des applaudissements et des éclats de rire répétés.

La jolie salle si bien décorée était comble de paroissiens et d'étrangers venus de part et d'autre. Nous avons recueilli la jolie somme de $173.. Bon encouragement pour la nouvelle paroisse de Saint-Hippolyte.

N'oublions pas de mentionner l'intéressant discours contenant tous les bons remerciements et les bons encouragements, ainsi que les bons conseils de notre bon et dévoué pasteur, M. l'abbé Buisson. Nous ne saurions exprimer la joie qu'il causa à chacun de nous par ses bonnes paroles, par sa voix ferme et émue, et son éloquence énergique, et qui attira l'attention de tous. Tous ont emporté un bon souvenir de ces belles paroles, et le désir de venir encore assister à une si intéressante soirée.

Un lecteur.

• • •

Voici le texte du discours de M. l'abbé Buisson:

Je suis toujours heureux d'assister à vos fêtes de famille et de pouvoir vous dire la joie que j'éprouve de constater votre dévouement et tout l'intérêt que vous prenez au sort et au développement de votre paroisse. Je tiens à féliciter tous ceux qui ont bien voulu organiser et mener à bonne fin cette soirée: messieurs les syndics, qui nous ont toujours prêté leur bienveillant concours: messieurs les acteurs, qui depuis plusieurs semaines étudient leurs rôles pour le rendre et le jouer le mieux possible. Mes remerciements doivent s'adresser également à M. Perissin, qui a bien voulu assumer la lourde tâche d'aider, de dresser les acteurs, de multiplier les répétitions, et de donner les encouragements qui facilitent le travail et préparent le succès. Merci aux demoiselles qui ont bien voulu se charger du conteste: elles n'ont pas obtenu peut-être tout le succès qu'eles attendaient et que nous étions en droit d'attendre de leur zèle et de leur activité, mais nous sommes sûrs qu'elles ont montré de la bonne volonté. Merci aux deux familles Alex. Regnier et Moïse Regnier, qui ont beaucoup travaillé pour nous. N'oublions pas d'adresser également des remerciements aux familles Turenne et Lemieux, qui ont largement contribué à la préparation, à l'arrangement de la salle. Je serais peiné de ne pas mentionner le concours précieux de M. Vicario, que nous n'avons pas l'occasion d'applaudir ce soir. Nous le regrettons à cause de la joie enthousiaste qu'il déchaîne autour de lui chaque fois qu'il veut bien prendre un rôle. Je ne pense pas qu'il ait pris sa retraite et j'espère après cette éclipse momentanée, que vous le reverrez encore sur ce théâtre.

Mon séjour parmi vous se prolonge plus que je n'aurais pensé. Votre bon curé, M. l'abbé Jullion, ne peut revenir encore à cause de la guerre qui dure et s'éternise, malgré toutes les prévisions. Mais tout a une fin en ce monde et déjà nous pouvons apercevoir à des signes certains que sa fin n'est pas loin. L'Allemagne a besoin de la paix; ses armes s'usent rapidement par la consommation effroyable de vies humaines gaspillées froidement et sans compter par ses généraux. Des émeutes sérieuses ont eu lieu dans plusieurs grandes villes d'Allemagne, causées par la difficulté des vivres, par tous les désastres amenés par la guerre.

La grande bataille de Verdun, qui a duré quatre semaines avec une violence, un acharnement plus grand encore qu'à la bataille de la Marne ou à celle de la Champagne, semble nous faire croire avec raison que les opérations militaires vont se poursuivre avec la plus grande activité et précipiter les événements. Il n'y aurait rien d'étonnant qu les hostilités et les opérations militaires fussent terminées en octobre ou en novembre. Je ne pense donc pas terminer l'année au milieu de vous, que la guerre soit finie ou non. Il y a plus de deux ans que je suis au milieu de vous. Je ne me suis jamais ennuyé, mais je ne pourrai jamais m'habituer à vos hivers si terribles, et je dois penser à regagner des pays plus chauds. Je m'estimerai heureux d'avoir passé quelque temps au milieu des populations de l'Ouest canadien et d'avoir etudié et apprécié les moeurs des Canadiens, leurs habitudes, leur vie religieuse intense, et d'avoir pu noter les différences, les points de ressemblance avec notre vie française.

Mais je serais trois fois plus heureux encore si je pouvais en m'en allant emporter la certitude ou du moins l'illusion que je vous ai fait un peu de bien et que vous n'oublierez pas quelques-uns des conseils que je vous ai donnés.

Je ne vous en rappellerai que deux ce soir, mais ils ont leur importance pour l'avenir de votre paroisse et pour l'avenir de votre race.

Pour l'avenir de votre paroisse. — La chose principale, capitale, absolument nécessaire pour le développement, la prospérité, le bon renom de la paroisse de Saint-Hippolyte, la chose que vous devez sauvegarder, entretenir avec un soin jaloux, c'est l'union, l'entente, la concorde, la paix entre vous tous. Je vous citerai ici une parole d'un de mes vieux auteurs du collège, Salluste: "Concordia parvae res crescunt: discordia maximae delabuntur". "Avec la concorde, l'union, les petites entreprises grandissent; avec la discordes, les plus grandes oeuvres s'écroulent". Faites taire autour de vous les petites discussions, les antipathies, les mésintelligences qui vous divisent. Sachez à propos fermer les yeux et les oreilles pour ne pas vous exposer à froisser celui-ci ou celui-là. Ne gardez jamais rancune; la rancune est mauvaise conseillère. Sachez oublier les petites piqures d'amour-propre dont on exagère souvent l'importance. Tournez sept fois votre langue dans la bouche avant de lan- dont on exagère souvent l'importpièce dont vous serez fiers sur le moment parce qu'il aura soulevé le rire et les applaudissements autour de vous, mais que vous regretterez sûrement après, parce que vous aurez blessé sans profit pour vous un parent, un ami ou un bon paroissien. Voilà pour le présent et pour l'avenir et le bon renom de votre paroisse.

La seconde chose importante pour votre avenir, c'est votre langue. La langue est la gardienne de la foi et des traditions des ancêtres. Gardez cette belle lingue française, faites-la apprendre à vos enfants. Ne négligez pas la langue anglaise, puisqu'elle vous est nécessaire pour la lutte de la vie, pour vos affaires, vos opérations commerciales. Mais que la langue française soit pour vous la langue du foyer, la langue de l'intimité, celle que l'on parle de préférence entre parents, amis ou gens de la même foi et des mêmes traditions. Certes elle n'est pas à dédaigner notre belle langue française, surtout mise en regard, comparée à l'anglais.

Notre langue en effet a été investie d'une mission glorieuse et elle n'y a pas failli. Suivez les pas de ces infatigables missionnaires français qui ont laissé leurs traces sur toutes les parties de ce continent. Leurs seules armes étaient un bréviaire et une croix de bois. Et partout cependant, dans les sillons qu'ils ont arrosé de leurs sueurs et souvent de leur sang, la civilisation et la régénération ont germé. Devant eux la barbarie recule et c'est par eux surtout que s'élève depuis Halifax jusqu'à Vancouver et jusque dans les Etats reculés de l'Union américaine, cette suite ininterrompue de collèges, de couvents, d'hôpitaux et d'asiles pour les misères et les infirmités humaines.

Quoique l'on dise et quoique l'on fasse, la langue que parlèrent saint François de Sales et Bossuet, Louis XIV et Napoléon, Racine et Chateaubriand, la langue qu'illustrèrent Joseph de Maistre et Louis Veuillot, Lacordaire et Monsabré, Montalembert et Albert de Mun, cette langue là n'est pas de celles qu'on supprime ou qu'on paralyse sur des lèvres vaillantes et fidèles. Loin de là, le passé et le présent s'unissent pour nous la montrer entreprenante et vivace, débordante et conquérante. Elle siège dans les conseils des princes; elle préside aux destinées des peuples, elle remplit de sa renommée et de ses oeuvres le domaine de l'esprit humain. Langue de vos découvreurs, de vos fondateurs, de vos héros et de vos martyrs: langue de Champlain, de Maisonneuve, de Mgr de Laval, de Marie de l'Incarnation, de Marguerite Bourgeois, de Frontenac, de Montcalm, elle est faite de souplesse et de force, de grâce et d'harmonie. Elle a la puissance et le charme, la sonorité, le rythme, l'ampleur et la précision. Elle possède surtout la clarté souveraine qui illumine tout ce qu'elle touche et qui fait règner la lumière jusque dans le domaine le plus obscurs de la pensée. La philosophie et les sciences, l'éloquence et la poésie, la politique et les arts trouvent en elle un instrument et un organe également propice à leur manifestation. Elle a veillé sur votre bereeau; elle a jeté sur votre sol vierge les germes féconds qui ont produit tant de moissons glorieuses.

Et parmi les merveilles opérées par notre langue française, une des plus admirables et des plus réconfortantes aura été le rapprochement plus intime de deux nations, la mère et la fille, le Canada et la France, accompli sur le champ de bataille des Flandres par le soldat franco-canadien et le soldat de France. Ce n'aura pas été un des moindres étonnements du fantassin français de rencontrer parmi les soldats anglais des milliers de soldats parlant non pas l'anglais, mais le français, avec les expressions pittoresques et l'accent d'autrefois de nos vieilles provinces françaises. L'accord, l'entente, l'amitié la plus chaude a été spontanée; ils se sont reconnus. Quel attendrissement n'ont-ils pas dû éprouver, les nôtres, en reconnaissant parmi ces étrangers d'outre-mer les descendants fiers et courageux de nos frères de Normandie, de Bretagne, de Saintonge, du Poitou. Nous espérons fermement que cette rencontre produite par la terrible guerre aura des lendemains durables et qu'elle rattachera plus étroitement les uns et les autres, Franco-Canadiens et Français de France par les liens d'une amitié cimentée dans le sang versé en commun pour la défense du droit, de la liberté et de la civilisation contre l'ignoble et barbare culture allemande.

Soyez donc fidèles à votre langue; entrez dans la lutte avec vos frères d'Ontario qui vous ont donné l'exemple et revendiquez comme un droit sacré celui de parler notre belle langue française non seulement dans la famille mais à l'école, à l'église, devant les tribunaux, dans les assemblées législatives, non comme une faveur sollicitée, mais comme un droit naturel, garanti par la Constitution et la Couronne britannique. Et tôt ou tard, si votre lutte est ardente, loyale, persévérante, vous obtiendrez justice et vos ennemis comprendront enfin que notre langue ne doit pas être traitée comme un de ces parents qu'on n'ose pas reconnaître tant il est pauvre et sa naissance honteuse Non, cela ne sera pas, car notre langue est riche et de naissance illustre; elle sera toujours la langue de votre bereeau, de votre foi et de vos traditions les plus belles et les plus pures.

NOTRE-DAME DE LOURDES

La semaine dernière, M. l'inspecteur Brunet faisait la visite aux écoles de la paroisse.

• • •

Dimanche, 14 mai, à 8 heures du soir, dans la grande salle habituelle des spectacles, les jeunes filles de la paroisse nous donnèrent leur soirée récréative que nous attendions depuis quelque temps. Le profit de cette soirée ira à l'église et à l'Aide à la France.

Ce n'est pas sans une certaine crainte que les instigatrices de cette soirée l'avaient fait annoncer pour le 14, car les cultivateurs sont depuis déjà un mois occupés aux travaux de semences. Cependant dès l'ouverture de la salle, il devint évident qu'il y aurait foule. Nos paroissiens, oubliant leurs fatigues, arrivaient nombreux. Plusieurs amis des paroisses voisines étant venus grossir l'assistance, les places furent bientôt occupées. Parmi eux, nous comptâmes avec avantage M. le curé Heynen, de Bruxelles, et M. Boivin, curé de Somerset, avec plusieurs de ses paroissiens: un certain nombre de Saint-Lupicin, etc.

A 8 heures, l'orchestre, par une entrée brillante exécutés avec talent, annonçait le lever du rideau.

Cet orchestre se composait du violon, Louis Bazin; du cornet, Constant Weicker; de la clarinette, J.-B. Weicker; d'une basse, G. Fradin; du piano, Mlle A. Préville.

Mlle Lydie Charrière ouvrit la soirée en nous chantant avec goût "Les Rameaux" de Faure.

Le rideau se leva et nous écoutâmes avec un vif intérêt le premier acte de la jolie pièce qui était le fond de cette soirée. Cette pièce est intitulée: "La fille du sonneur de cloches". Elle a un grand fond de morale, ce qui ne l'empêche pas d'être, à certains moments, franchement gaie. Elle fut goûtée et appréciée de tous. Les rôles étaient distribués comme suit:

Sylvine, la fille du sonneur de cloches, Mlle Eva Moreau; La Princesse Olgo Pralinoskoff, Mlle Ida Brick; Natalia, suivante de la princesse, Mlle Y. Leverrier; La Baronne d'Aigrechoux, Mlle Jeanne Dompnier: Estelle, suivante de la baronne, Mlle Cécile Pittet; Mme Tricotot, Mlle Anita Caillier; Josette, suivante de Mme Tricotot, Mlle P. Robitaille; Lucette, Mlle Clara Brick; Francine, Mlle Lydie Charrière; Marthe, Mlle Yvonne Leverrier.

Il serait difficile de dire laquelle de nos jeunes actrices s'acquitta le mieux de son rôle, car de l'avis de tous, toutes, si l'on excepte peut-être un peu de rapidité dans le début, se montrèrent à la hauteur de leur tâche. Aussi elles obtinrent le plus franc succès, et le public ne leur ménagea pas les applaudissements.

Pendant l'entr'acte et après la pièce de fond, quelques petites saynètes furent aussi jouées. Toutes avaient été judicieusement choisies et furent rendues avec un entrai net un brio qui ne se démentirent pas un instant. L'orchestre ne demeura pas en reste, et nous délecta de plusieurs morceaux choisis qui furent tous écoutés avec un plaisir évident. Mlle Anita Caillier joua quelques beaux morceaux de piano avec accompagnement de violon (M. Belrive); nous entendîmes aussi avec plaisir la guitare de Mlle Y. Gelley.

Cette agréable soirée se termina par le chant de O Canada, par les actrices. Deux chantres prêtèrent le concours de leurs voix voix pour donenr plus d'ampleur à ce chant patriotique.

Le R. P. Antoine, curé, prit alors la parole, et en quelques mots remercia sincèrement tous ceux et celles qui directement ou indirectement aidèrent à l'organisation et au succès de cette soirée, qui était en même temps une oeuvre de charité.

Puis ont procéda à la vente aux enchères de quelques paniers offerts par les jeunes filles de la paroisse. Ces paniers rapportèrent une jolie somme, ce qui est la preuve que nos compatriotes savent délier les cordons de leur bourse quand il s'agit de bonnes oeuvres.

Après la vente des paniers eut lieu le tirage d'une magnifique couverture crochetée. Cet oeuvre d'art a été généreusement offerte par Mlle Ida Brick, à qui elle a coûté plusieurs années de travail patient. L'heureux gagnant fut M. Alexis Vallet, instituteur à Notre-Dame de Lourdes. M. Vallet, dans un élan généreux et spontané, et digne de tout éloge, voulut bien rendre à Mlle Ida Brick sa riche couverture.

Cette soirée clot la série de soirées que nous avons eues durant l'hiver. Merci aux organisatrices et à tous ceux qui par leur présence nous ont encouragés. Espéront qu'il nous sera encore donné de nous réjouir dans ces saines récréations. Notre église et les bonnes oeuvres en profiteront et tous nous n'en serons que mieux.

• • •

Le lundi 8 avait lieu le mariage annoncé de M. Fr. Grivet à Mlle Lucie Charrière. Les nouveaux époux partirent en voyage pour la ville le jour même. Bonheur à cette nouvelle famille et prospérité.

• • •

Baptêmes

Raymond-Charles, fils d'Ambroise Delcurne.

Raymond-André, fils d'Eugène Delidais.

Blanche-Magdeleine, fille de Louis Chabbert.

Marcel-Joseph, fils de oJseph Lejeune.

XXX

DANS LE MONDE

Battus au large des côtes belges

Londres, 17. — Un engagement naval a eu lieu entre des contre-torpilleurs allemands et anglais. Il n'y a eu aucune perte de notre côté. L'engagement a eu lieu sur la côte belge.

Le nouvel alphabet chinois

San Francisco, Cal., 17. — Le nouvel alphabet chinois ne comprend que 56 caractères. Cet alphabet va révolutionner toute l'écriture chinoise. C'est le fruit de cinq années de travail.

300,000 hommes perdus à Verdun

Londres, 17. — Des correspondants de journaux placent à 300,000 hommes le chiffre des pertes allemandes devant Verdun. Cela rend impossible toute offensive sérieuse contre Riga.

Ceux qui combattent la conscription

Londres, 17. — Huit membres du comité "No Conscription Fellowship" ont comparu devant le magistrat de police sous l'inculpation d'avoir publié un pamphlet demandant le rappel de la loi établissant la conscription.

Casement subira son procès

Londres, 17. — Sir Roger Casement devra subir son procès sous l'inculpation de haute-trahison. On ignore encore quand et devant qui aura lieu ce procès.

Le Pape intervient

Londres, 18. — Sir Henry Howard, représentant l'Angleterre auprès du Vatican, a informé le gouvernement anglais que le Vatican a fait des pressions auprès du gouvernement allemand pour l'induire à cesser sa guerre sous-marine.

La conscription en vigueur le 17 juin

Londres, 18. — La Chambre des Communes a adopté la conscription en troisième lecture par un vote de 250 contre 35. Selon ce bill, la conscription viendra en vigueur le 17 juin.

Fort allemand capturé

Paris, 18—Toutes les attaques allemandes d'hier soir pour s'emparer d'une redoute à Avocourt ont été vaines. Après un rude combat les Français ont conquis un fort allemand sur la côte nord-est de la colline 304.

La rébellion éclata avant les arrestations

Londres, 18. — D'après les témoignages donnés aujourd'hui devant la commission royale, les autorités savaient qu'un soulèvement était organisé et des arrestations avaient été décidées. Malheureusement la rébellion éclata plus tôt qu'on ne le croyait.

Américain trouvé coupable

Londres, 18. — La cour martiale a trouvé Jeremiah Lynch, de New-York, coupable de participation à la rébellion irlandaise. On ne sait pas encore quelle sentence recevra ce coupable.

Les Autrichiens à l'offensive

Berlin, 18. — Des engagements d'artillerie sont en progrès sur le front austro-italien. Les Autrichiens sont à l'offensive depuis plusieurs jours. Plusieurs villes italiennes, de ce nombre Venise, ont été attaquées par les aéroplanes et les zeppelins.

Les Allemands quêtent de la nourriture en Suisse

Genève, 18. — Les soldats allemands le long de la frontière ont commencé à quêter de la nourriture aux soldats suisses qui montent la garde.

Les Autrichiens attaqueront Avlona

Paris, 19. — On a réuni cent-cinquante navires dans le port autrichien de Fiume afin de transporter des troupes et des munitions à Durazzo. On croit que les Autrichiens préparent une forte attaque contre Avlona, ville albanaise occupée par les Italiens.

Le Japon prêt à administrer la Chine

Washington, 20. — Le Japon se prépare à prendre le contrôle d'une partie de la Chine et peut-être de toute la Chine. Le Japon prétend qu'il faut mettre fin à l'anarchie chinoise.

Les Allemands de nouveau repoussés

Paris, 20. — Les troupes allemandes ont vainement pris l'offensive sur l'Yser, entre Steenstraete et Hetsas. Elles n'ont pas réussi à traverser le canal. Un autre assaut allemand en Champagne a aussi été repoussé. Des aéroplanes allemands ont bombardé Dunkerque, tuant une personne et en blessant vingt-huit autres.

DANS L'EST

Du français dans toutes les écoles

Ottawa, 18. — Le président de la Société Royale du Canada, M. Alfred Baker, de l'Université de Toronto, demande que le français soit plus étudié et enseigné dans les écoles du Canada. La Société Royale a adopté ce voeu. On parle en faveur de cette proposition, M Peterson, principal du McGill, Sir James Grant, d'Ottawa, et M. MacKay, président de l'Alliance Française d'Halifax.

Condamné pour mépris de cour

Montréal, 18. — Le juge Bruneau a condamné M. Roy à demeurer en prison jusqu'à ce qu'il ait payé au shérif la somme totale de son enchère. Roy avait acheté un terrain vendu à l'enchère et ne payait pas la somme due.

Les communes sont prorogées

Ottawa, 18. — La prorogation des chambres a eu lieu cet après-midi avec le cérémonial ordinaire.

Québec en déficit

Québec, 18. — Le maire Lavigueur déclare que la ville de Québec est en déficit de $300,000 cette année.

Les Juifs et les écoles protestantes

Montréal, 18. — Tout un incident a été soulevé au conseil municipal par une lettre de l'évêque Farthing et du pasteur Overing s'opposant fortement à ce que les Juifs aient un représentant à la commission scolaire protestante. La question sera plus tard mise à l'étude.

DANS L'OUEST

Une économie de $150,000

Winnipeg, 17. — La ville de Winnipeg escompte payer $150,000 de moins en salaires cette année. Le vent est à l'économie dans tous les départements.

On taille dans leur salaire

Winnipeg, 17. — Un ordre en conseil décrète qu'à l'avenir le salaire des employés civils enrôlés ne devra pas dépasser leur salaire ordinaire. Un certain nombre de ces employés retiraient leur premier salaire et y ajoutaient leur solde militare. Le gouvernement est aussi fermement décidé à ne pas encourager l'enrôlement des fonctionaires.

Dans les ruines de Stovel

Winnipeg, 18. — Le corps de William Cairns a été trouvé dans les ruines de l'édifice Stovel, détruit il ya quelque temps par un incendie. On ne s'explique aucunement la présence de Cairns dans cet édifice au moment de l'incendie.

L'aide des chiens

Winnipeg, 18. — Incapables de retrouver les Indiens qui ont assassiné une allemande et sa fille à quelques milles de Kenora, on vient de faire appel au flair de deux fameux chiens. Les recherches vont donc se poursuivre avec de nouvelles chances de succès.

En faveur de Kelly

Winnipeg, 18. — On fait actuellement signer par les principaux citoyens de cette ville une pétition au procureur-général demandant la mise en liberté sous caution de Thomas Kelly.

La réforme des prisons

Winnipeg, 19. — Le vent est aux réformes. Evidemment Winnipeg a bon nombre de gens qui ne savent que faire de leur temps. On en veut maintenat à notre système de prisons. Un comité spécial demande au procureur général que les tribunaux ne déterminent pas la sentence imposée aux jeunes coupables, mais plutôt que cette sentence ne prenne fin que quand le coupable sera devenu un modèl de vertu.

Encore battus devant Verdun

Paris, 19. — Les Allemands ont échoué dans leur tentative de recapturer le fort perdu sur la côte nord-est de la colline 304. Ils ont réussi à prendre pied à la Colline 287. Il n'y a combat d'infanterie qu'à l'ouest de la Meuse.

L'Ulster sera inclus

Londres, 19. — Tout fait prévoir qu'Asquith va réussir à établir en Irlande une sorte de Home Rule qu'acceptera même l'Ulster.

Les Allemands retraitent

Paris, 20. — Un rapport officiel du gouvernement belge annonce que les troupes allemandes retraitent dans l'Afrique Est. Les troupes belges vont toujours de l'avant.

Il se noie en jouant

Winnipeg, 19. — James Sweeny, âgé de sept ans, s'est noyé en jouant sur la rive de la rivière Rouge avec quelques petits compagnons. Son corps a été repêché presque immédiatement.

Le procès Kelly

Winnipeg, 19. — Les procureurs de Kelly vont demander l'ajournement aux assises de septembre du procès Kelly. Ils allèguent qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer leur défense.

Les ravages de l'inondation

Saint-Boniface, 19. — Voici le sommaire des dommages causés par l'inondation. 26 rues ont été atteintes; l'eau a entouré 244 maisons; l'eau a recouvert le plancher de 214 autres maisons; 193 maisons se sont trouvées vacantes; 28 autres maisons avaient de l'eau dans la cour; l'eau a atteint une hauteur de cinq pieds et cinq pouces rue Taché; nombre total des maisons atteintes par l'inondation, 486. Il n'y a eu qu'un cas de vol. Ni noyade ni accident.

Un an de prison

Winipeg, 20. — Un déserteur du nom de John Donald a été condamné à un an de prison par le magistrat de police.

UN CURE FUSILLE PAR LES BARBARES

M. l'abbé Lahache, curé de la Voivre

Récit de Mlle Marie Lahache, soeur du curé de La Voivre:

Dans la matinée du 28 août, un officier allemand, venu en éclaireur à La Voivre, se présentait à la porte du presbytère et demandait à mon frère s'il y avait encore des soldats français au village. Après la réponse négative, il insista pour savoir si le curé en prêterait bien serment; mon frère reprit:

—Si l'autorité légitime me demandait le serment, je le ferais pour assurer que je n'ai pas vu de soldats français ici depuis hier soir.

Un peu plus tard, à la cave, car le bombardement effectué par l'ennemi avant son arrivée était intense, je fis la réflexion que nous nous trouvions à la fête de saint Augustin.

—C'est vrai, ajouta le pieux curé, lecteur assidu de la Vie des saints, le grand évêque est mort pendant que les Vandales assiégeaient sa ville épiscopale.

Plus tard, je fis un douloureux rapprochement.

Le lendemain, de bonne heure, mon frère partit à l'église pour célébrer sa messe. Après son action de grâces, il prit le chemin du bureau de tabac et avertit en route les personnes qu'il rencontrait que la messe aurait lieu le jour suivant, dimanche, à l'heure habituelle, mais sans être annoncée par les cloches. En sortant du magasin, il se vit appréhendé par quelques Allemands (leur troupe était arrivée depuis peu au village) et fut obligé d'attendre les ordres des chefs, arrêtés plus bas, sur la grand'route. Il occupa ses tristes loisirs à réciter son chapelet. Puis, escorté de quatre ennemis, baïonnette au canon, il fut sommé de se rendre avec eux à l'église: les Allemands, qui venaient d'essuyer des coups de feu meurtriers, prétendaient qu'ils avaient été tirés du centre du village, du clocher en particulier. La visite, naturellement, ne fit rien découvrir; mais pour qui connaît le caractère prussien, le pauvre curé ne pouvait en être quitte ainsi.

Il revint à la cure avec son inquiétante escorte, à laquelle, sur sa demande, il fit partager le déjeuner qu'il y venait prendre. Cette complaisance ne désarma pas les barbares, dont le chef, à l'oeil inquisiteur, eut bientôt découvert au mur de la cuisine une carte d'état-major sur laquelle j'avais tracé des lignes rouges, dans le but de m'orienter vers des pays connus. Il l'enleva en disait qu'elle les intéressait, demandant à mon frère s'il en possédait d'autres de même provenance. Puis, le léger repas pris, il dit encore:

—Vous êtes prêt, Monsieur le curé?

—Oui.

Telle fut la réponse, après laquelle je plaçai immédiatement cette interrogation:

—C'est que vous repartez?

—Il paraît, répliqua mon frère.

A quoi le sous-officier ajouta:

—Nous emmenons M. le curé pour trois ou quatre heures.

Et mon frère quitta la maison avec une confiance que je partageais et qui, hélas! n'était pas justifiée.

La petite troupe dirigea son prisonnier, qui, très droit, fièrement, si j'osais dire, récitait son bréviaire, vers le bas du village, au cantonnement de son état-major, là où se trouvaient le mort et le blessés touchés peu auparavant par les coups venus soi-disant du clocher. Ce fut une occasion pour le dévoué curé de faire ses offres de ministère, auxquels les ennemis ne répondirent pas: ils étaient trop occupés par leur désir de vengeance et le laissaient voir dans toute leur attitude. Pourtant mon frère gardait sa confiance et voulait la faire partager à la seule habitante qui fût encore dans le quartier et qui, pour s'être intéressée au sort de son pasteur, venait, elle aussi, d'être arrêtée par les Allemands.

Les prisonniers attendirent assez longtemps, trop longtemps plutôt, et, escortés cette fois par l'infanterie et ses chefs, se virent forcés de remonter au village et de prendre ensuite la direction du chemin de la Hollande à Hurbache, en passant par les prés et les champs dont la position les protégeait mieux contre le tir français effectué de l'autre côté de la Meurthe, la bataille d'artillerie venant de commencer. Mon frère marchait bien, malgré le mauvais sol; sa compagne de captivité, chaussée seulement pour la maison, suivait à une certaine distance; aussi les Allemands la rudoyaient et la menaçaient davantage.

Sur le plateau, on se rejoignit; le dernier trajet loin des chemins battus avait éclairé le pauvre curé sur les intentions de ses bourreaux, et, croyant que Mme Aze allait partager le sort qu'il se voyait réservé, il s'empressa de l'aider chrétiennement à sa fin et lui donna l'absolution. La descente se fit dans la tranquille vallée du Hur. Sur la route, on fit halte; les captifs s'assirent sur le talus, les chefs s'assemblèrent pour délibérer.

Après un long temps de discussion passionnée, le commandant fit approcher mon frère et s'entretint quelques courtes minutes avec lui; puis, à trois reprises, lui notifia l'inique sentence:

—Au nom de la loi, vous serez fusillé.

Le curé innocent s'était mis à genoux. Je suis persuadé qu'il n'a pas pris cette attitude pour implorer ou même atendrir ses juges, j'aime à penser qu'il offrait à Dieu le sacrifice de sa vie pour la France qu'il aimait tant et pour sa paroisse à laquelle il était si dévoué que pour rien au monde il n'aurait consenti à la quitter à l'approche de l'invasion, à ce point que pendant le bombardement il avait refusé d'aller dans une cave plus sûre que la sienne, de peur que ses paroissiens pouvant avoir besoin de son ministère ne puissent le trouver. Etait-ce aussi pour réclamer la liberté de Mme Aze, car, revenu vers elle, il lui donna sa montre pour me la remettre (il savait donc qu'elle aurait la vie sauve) et la chargea de m'apprendre qu'il me précédait dans l'éternité et qu'il me demandait de prier pour lui.

Aussitôt après, suivant l'ordre donné, il fit quelques pas dans un champ et se banda lui-même les yeux en entonnant le "Libera me Domine". Les Barbares ne lui laissèrent pas achever cette suprême recommandation de son âme à Dieu avant son jugement: dix de leurs balles l'étendirent sans vie, la tête ensanglantée. C'était en la fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste. Une fosse de quelques centimètres de profondeur fut vite creusée, et le curé martyr jeté dedans, la tête repoussée contre une épaule, un bras laissé sous lui, le corps à peine recouvert d'une couche de terre.

Pendant ce temps, le commandant questionnait sa prisonnière:

—Vous connaissiez cet homme? A-t-il des parents? Sa soeur restait-elle avec lui?

Puis il la chargea de m'apprendre le douloureux sort qu'il venait de faire subir à mon frère. Il essaya ensuite de se justifier en ajoutant que l'on avait tiré sur sa troupe depuis le clocher, dont le curé était seul responsable, que la carte d'état-major trouvée chez lui était une autre preuve de l'ingérence du pasteur dans les affaires de l'armée et que, d'ailleurs, tous les curés avaient des téléphones pour communiquer avec les soldats français.

On revint par les mêmes passages qu'à l'aller, et, tout près de La Voivre les Allemands furent de nouveau visés par des coups de feu partis du sommet qui domine l'entrée du village vers Le Villé.

Or, cette hauteur fait ligne droite avec le clocher et le cantonnement de la troupe ennemie lors de son arrivée dans le pays. Mais les Allemands ne s'inquiètent pas des preuves pour accuser et terroriser; ainsi, aussitôt après, ils mirent le feu à trois maisons placées dans la même ligne et d'où, prétendaient-ils encore, on avait tiré sur eux.

Lorsque j'ai fait avec Mme Aze ce que je me plais à appeler un pèlerinage au lieu du supplice de mon frère regretté, je fus frappée, passant par les mêmes endroits que la cohorte et ses prisonniers, de la vue que l'on découvre avant de descendre sur le Hur. Cette vallée est toute calme, étroite, mais les deux extrémités de l'horizon sont gardées par l'église d'Hurbache et celle d'Etival. Nul doute, n'est-ce pas, que mon frère ne les ait considérées longuement en demandant son assistance au divin Prisonnier. Je me suis dis aussi qu'il a eu une prière spéciale à saint Etienne, vénéré à Hurbache, le premier des martyrs, dont notre père portait le nom, puis à sainte Odile d'Etival, la patronne de l'Alsace.

Ce qui n'est sûrement pas une imagination, c'est le rapprochement que je fais souvent entre la fin de mon frère et celle des prêtres déportés pendant la Révolution et sur laquelle il avait fait tant de recherches avec une sainte passion. Je ne suis pas seule à penser ainsi. Une de mes amies m'écrivait dans ses condoléances:

"Votre cher frère, que nous avions apprécié depuis longtemps, et pour lequel nous avions une vénération et un affectueux respect, méritait de mourir comme tous les héros martyrs dont il relatait les noms dans ses notices biographiques. N'avez-vous pas, comme nous, la certitude que cette légion des prêtres de la Révolution sont accourus pour accueillir celui qui les avait exaltés dans ses écrits?.. Pauvre Monsieur le curé, si humble, si modeste, votre nom est dans tous les journaux, dans toutes les bouches pour exalter votre martyre, votre héroïsme."

M. Lahache.

GENERAUX CATHOLIQUES FRANCAIS

La politique anticléricale avait jadis essayé de décapiter l'armée française, en réservant l'avancement aux officiers anticléricaux On était mal noté si l'on allait à l'église, si l'on envoyait ses enfants dans une école catholique.

L'affaire des **fiches** souleva le dégoût de la Chambre, causa la démission du général André et ébranla le ministère Combes.

Si ce régime n'avait pas été balayé, il n'est pas exagéré de dire que les deux tiers des chefs militaires qui ont sauvé la France seraient morts en simples soldats, sans pouvoir rendre à leur pays les services inappréciables qu'il lui ont rendus.

Quand les généraux ont été mis en demeure de donner leur mesure, Joffre, le connaisseur d'hommes, a mis chacun à sa vraie place.

Une revue anglais classe parmi les catholiques professant sans peur leur religion et les pratiquants sincères les généraux: de Castelnau, Pétain, Pau, Foch, d'Amade, d'Urbal, de Maud'huy, Gouraud, de Langle de Cary, Franchet d'Espérey, de Villaret, de Mitry, Bailloud, Humbert. La revue ne prétend pas être complète et certes l'armée française compte un grand nombre de chefs catholiques.

Le général Joffre, affirme la même revue (**Studies**), a imposé à tous ses officiers le respect des convictions religeuses de ses soldats.

Beaucoup de ces généraux catholiques nommés plus haut, ont monté très vite l'échelle du commandement.

L'histoire dira comment de Castelnau arrêta les Allemands devant Nancy et permit la victoire de la Marne, comment dans la grande offensive de Champagne, en septembre 1915, il mit les lignes allemandes dans une position critique.

Le général d'Urbal est le sauveur d'Arras. Le général Pétain s'est couvert de gloire à Verdun, et malgré les petitesses d'une démocratie jalouse de toute supériorité, a reçu publiquement les félicitations du président de la République.

Une lettre privée citait dernièrement cette parole de Joffre à props de Castelnau. "Ce **Grand-Couronné** (c'est le surnom de Castelnau depuis qu'il arrêta l'ennemi devant ce plateau célèbre) trouve dans sa foi la puissance de subjuguer ses soldats et même l'ennemi."



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Toute publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

VINGT MOIS EN CAPTIVITE

M. Max Anglès, ancien attaché au cabinet de la présidence du conseil et des affaires étrangères, interné en Allemagne depuis le début de la guerre et qui vient d'être rapatrié pour maladie, a donné au **Matin** les renseignements suivants sur sa captivité et sur la situation matérielle et morale de nos ennemis.

C'était à Mayence, le 31 juillet 1914. On venait d'apprendre par les journaux le retour président de la République, et je me préparais en toute hâte à rentrer. Autour de moi, dans la maison, les Allemands riaient: "Vous avez peur de la guerre, me disait l'un d'eux, mais, voyez donc, tout est pourtant tranquille là-bas." Là-bas c'étaient les casernes situées en face de nos fenêtres. De fait rien n'y bougeait. Seule, à 16 heures, la proclamation du **Kriegszüstand** (état préparatoire à la mobilisation) vint mettre un peu d'animation dans ces grands bâtiments militaires. Il fallait, pour partir, l'autorisation de la police. Elle ne vint que le lendemain. Pourtant nous arrivâmes encore avant la mobilisation à la frontière ou plus exactement à Léopoldshobe, la dernière gare allemande avant Bâle.

Là, coup de théâtre: les étrangers doivent descendre, la frontière est fermée, on ne passe pas. Les issues de la gare sont gardées militairement. Rien à faire qu'à rebrousser chemin sur Fribourg. Lorsque j'y arrive la mobilisation vient d'être proclamée, deux Français ont été écharpés dans les rues pour avoir jeté le choléra dans les fontaines... Il faut repartir.

En désespoir de cause je viens échouer à Heidelberg où pendant dix-sept jours la police me fait espérer un arrêté d'expulsion. Le dix-huitième jour on me conduit à la prison d'Etat où, sans savoir ni pourquoi ni comment, je me trouve enfermé en cellule et soumis au régime des prisonniers de droit commun. Sorti de là sur l'aimable intervention d'un universitaire suisse, je suis replacé en liberté limitée sous contrôle de la police, puis expulsé de Heidelberg et envoyé dans un petit village des environs où, au bout de trois semaines, je dois à nouveau faire connaissance avec les prisons allemandes, en attendant d'être dirigé sur le camp de concentration de Holzminden (Brunswick).

A défaut d'autre expérience, j'avais appris comment on viole le droit des gens.

Dans un camp de concentration

Je suis resté seize mois au camp d'Holzminden. Le seul bon souvenir qui me soit resté est celui des compatriotes qui y ont souffert les mêmes misères que moi et qui, pour la plupart, hélas! sont encore là-bas.

Les Français que je trouvai d'abord au camp avaient à peu près tous la même histoire: les uns, suivant leur initiative personnelle, avaient essayé de passer et s'étaient fait arrêter aux frontières; les autres, s'en tenant aux indications des consuls, avaient attendu l'autorisation de rentrer. Quelques-uns même, comme ceux de Francfort, avaient suivi le consul de France lui-même dans son retour: le consul était passé, et eux avaient été internés immédiatement, au camp provisoire de Donaüeschingen.

Beaucoup parmi nous parlaient l'allemand, et cela nous aida à nous débrouiller. Il le fallait, car rien n'était préparé. Dans ces grandes baraques à peine terminées et humides, pas de feu. Dehors un lac de boue. Des services s'organisèrent. Des chemins de bois placés un peu partout dans le camp permirent de se hasarder dehors. Et c'était heureux, car les journées semblaient terriblement longues dans ces baraques aux lits superposés où chacun dispose pour son usage personnel (couchage, toilette, bagage, etc.) d'un espace de trois mètres carrés environ — une case plus étroite que l'auge réservée chez nous au bétail dans les plus misérables étables.

C'est à cette promiscuité et à ce défaut de place que l'on dut la vermine qui, bientôt, infesta le camp. Et alors commença la désinfection. Il était naturel que, parmi les nombreux procédés employés pour combattre le mal, les Allemands choisissent justement le plus brutal et le plus ignominieux: le rasage complet des pieds à la tête. Toutes les grandes chambres durent y passer. C'est tout juste si les femmes n'eurent pas à subir cette ignominie. Elles le durent à quatre soeurs de Saint-Vincent-de-Paul qui, indignées, menacèrent le capitaine d'aviser l'évêque de Paderborn.

On pourra s'étonner peut-être que je parle ici de femmes. C'est que c'est justement une des tristes particularités du camp d'Holzminden de retenir dans ses grilles avec des vieillards de plus de quatre-vingt ans, des femmes de tous âges et des enfants presque au berceau. Une simple grille sépare du camp des hommes ce camp de femmes dans lequel d'honnêtes mères de famille se trouvent sans cesse dans la plus honteuse des promiscuités avec des pensionnaires de maisons publiques de Hambourg et de Berlin.

C'est la **kultur** allemande! **Kultur** aussi, sans doute, l'immangeable soupe distribuée chaque jour aux prisonniers et dont le nombre de rations retournées aux cuisines est toujours tel qu'il a fallu créer à côté du camp une porcherie pour utiliser le "rabiot". Des wagonnets sur rail relient les étables aux cuisines et les porcs mangent ce que les prisonniers ne veulent pas. Quelquefois même ils en crèvent. Ces jours-là les cuisines reçoivent des remontrances parce que la soupe est mauvaise. **Kultur** encore, la poudre d'os concassés mélangée à cet ignoble mixture, pour remplacer la viande **toujours** absente, malgré les assurances officielles. **Kultur,** les pommes de terre pourries dans le silo d'empuantir le camp tout entier quand on les remue et qu'il faut manger quand même parce qu'il n'est pas possible qu'un intendant allemand se soit trompé au point de laisser pourrir 30,000 ou 40,000 kilos de pommes de terre. **Kultur** enfin, que l'envoi tout récent de cinquante intellectuels, triés sur le volet, du camp de Holzminden au front russe **pour y faire des travaux de tranchées...**

On ne saurait trop le répéter: si la France tient à ce que ses fils prisonniers là-bas ne reviennent pas après la guerre épuisés par les privations et les fatigues, il faut qu'elle s'occupe activement de faire améliorer leur sort: si, en échange des soldats vigoureux et bien nourris qu'elle rendra à l'Allemagne, elle veut recevoir autre chose que des déchets d'humanité, il faut qu'elle s'inquiète, davantage encore, que par le passé, de ceux qui sont là-bas et qui souffrent, retenus seulement par l'espoir du retour et de la revanche.

Cette revanche a heureusement déjà commencé. Elle a commencé pour nous par le spectacle de la gêne et de la souffrance que doivent supporter ceux qui nous tourmentaient. Ah! qu'elle est loin aujourd'hui l'Allemagne du bon vieux temps, l'Allemagne des ripailles et des estomacs dilatés! Maintenant, il faut serrer la ceinture. Et cela a vraiment quelque chose de réjouissant de lire ces lettres que certains prisonniers reçoivent de leurs femmes ou de leurs filles restées libres en Allemagne. A Francfort, il faut attendre trois heures pour obtenir, avec la carte, un quart de beurre. Il faut la carte pour la viande, la carte pour les pommes de terre, la carte pour les haricots maintenant, et surtout la carte pour le pain, — la plus importante, car, depuis qu'ils n'ont plus autre chose, les Allemands, surtout les pauvres, ont appris à aimer le pain, même le pain KK. Un seul fait suffira à le démontrer: les habitants de la ville d'Holzminden achètent tous les jours au camp **toutes** les rations laissées disponibles par les prisonniers recevant de chez eux du pain blanc, et ils les achètent au prix de **30 pfennig la ration de 200 grammes!** Il faut vraiment avoir faim pour payer à ce prix de la fécule de pomme de terre mal cuite. Il est interdit maintenant d'envoyer des paquets aux soldats qui sont sur le front, et, quant aux prisonniers, on engage leurs familles à leur envoyer de préférence de l'argent. Calcul habile qui serait déjoué si l'on interdisait en France la vente dans les cantines de prisonniers du beurre, du sucre, du lait et de la viande comme elle est interdite en Allemagne depuis que le blocus est renforcé.

Sans doute, avec les procédés chimiques et quelque peu d'ingéniosité, les familles riches s'en tirent-elles encore. Les plus hautes autorités ne dédaignent d'ailleurs pas de s'occuper de cette grave question. N'est-ce pas un ministre des chemins de fer qui, dernièrement, préconisa une manière nouvelle de faire cuire les pommes de terre sans graisse? Il suffit de frotter le fond de la poêle avec une couenne de lard...

Mais le jour viendra bien, et il est prochain, où la couenne elle-même sera usée! Et, ce jour-là, l'épuisement des vivres coïncidera justement avec celui des réserves en hommes. Déjà on ne s'étonne plus, là-bas, de voir sous l'uniforme militaire des bossus, des boiteux, des borgnes. Et nous ne nous étonnions pas non plus lorsque nous entendions ces soldats d'extrême besoin se plaindre et récriminer contre ceux qui les conduisent à des boucheries inutiles. Tel ce sous-officier qui, au moment du départ, disait à l'un de mes compagnons de route:

—Vous êtes rapatrié? Demain, vous serez en Suisse. Ah! si je n'avais pas une femme et six enfants, comme j'aurais vite fait de vous suivre!

Et celui-là était sans doute un de ceux qui, au début de la guerre, hurlaient patriotiquement la **Wacht am Rhein** dans les brasseries de Hanovre ou de Brunswick, prenant tous les jours Paris, et tous les jours partageant l'Europe au mieux des intérêts de la Germanie.

L'ATTAQUE DE LA FERME DE SUDEL ET LES SKIEURS ALPINS

Extraits des communiqués officiels français:

Dans les Vosges, nos chasseurs ont enlevé la côte 937, à 300 mètres Nord-Ouest de la ferme Sudel. Ce brillant fait d'armes, accompli sous une violente tempête de neige, ne nous a occasionné que des pertes minimes (12 février 1915).

En Alsace, l'ennemi a canonné les positions que nous avons conquises le 12 février dans la région du Sudelkopf; en raison de l'organisation de nos tranchées, les effets de ce bombardement ont été insignifiants (13 février 1915).

En Alsace, nous nous sommes rendus maîtres des croupes qui dominent la ferme de Sudel et nous avons conservé tout le terrain conquis (17 février 1915).

En Alsace, des détails complémentaires font connaître que le piton Sud de la ferme Sudel, conquis par nous, constituait un réduit formidablement organisé. Nous y avons pris un lance-bombes, cinq mitrailleuses, des centaines de fusils, de boucliers, de bombes, d'outils et de réseaux de fils de fer, des appareils téléphoniques, des milliers de cartouches et de sacs à terre (18 février 1915).

Enfin, ils viennent d'être mis à l'honneur! Plusieurs communiquée officiels récents ont signalé les brillants exploits de nos skieurs. Pour une fois, on a renoncé à la "couleur kaki"...

Ce n'est pas d'hier, c'est dès le premier jour des hostilités, que nos vaillants chasseurs alpins ont prouvé qu'ils sont une troupe d'élite. Mais jamais peut-être ils n'avaient encore déployé leurs qualités d'initiative, d'audace et de courage aussi brillamment qu'à l'attaque de la ferme de Sudel.

Depuis plusieurs jours, ils évoluaient sur les contreforts des Vosges qui abritent Thann et Steinbach et regardent Cernay et la plaine d'Alsace. Leurs avant-postes étaient parvenus à s'installer à la source de la petite rivière de Sutz.

La neige tombait par rafales. De temps en temps, à travers les flocons épais, un obus sifflait. Des hauteurs de Cernay, où l'ennemi s'était formidablement retranché, les 77 boches envoyaient leur salut. Mais d'Allemands il n'y avait pas trace. Nos skieurs couraient la montagne blanche de neige sans rencontrer aucune patrouille ennemie. Il ne fallait pas songer, cependant, à attaquer de front les retranchements de Cernay...

Les chasseurs prirent l'offensive le long des crêtes qui séparent les vallées de la Lauch et de la Thur. L'attaque fut menée avec autant d'habileté que de prudence.

Après deux jours de marche sans incident et sans alerte le gros de la colonne s'arrêta un soir, par une nuit claire et froide, dans un petit bois à droite de la route de Freudstein, à quelques kilomètres seulement de ce village. Malgré le froid très vif, il fut formellement interdit d'allumer le moindre feu. On se contenta de balayer la neige, et pour tout partage, de manger les provisions froides...

Le jour allait se lever quand ils entendirent tout près d'eux une vive fusillade. C'étaient nos éclaireurs, qui, après avoir battu toute la nuit des alentours, venaient de découvrir l'ennemi...

D'un bond, les chasseurs furent debout et prêts au combat. Quelques instants après, ils voyaient accourir de toute la vitesse de leurs skis les éclaireurs qui ramenaient deux officiers et plusieurs camarades blessés. Ils ramenaient autre chose aussi: l'indication précise de l'emplacement des batteries allemandes qu'ils étaient parvenus à découvrir et à repérer dans les ruines du vieux château de Freudstein. Les Boches, prévenus par leurs espions ou leurs aéros de la marche d'une colonne de chasseurs alpins, espéraient les attirer dans un guet-apens. Le silence de leurs canons n'était qu'une feinte et n'avait pas d'autre but. Il est vrai que, sans la reconnaissance de nuit des hardis skieurs qui découvrirent l'embuscade, et sans les précautions prises par les officiers pour empêcher le bivouac qui n'était plus qu'à 3 kilomètres, de se signaler par ses feux, le calcul des boches eût réussi.

Furieux d'être repérés, ils lancèrent une compagnie de fantassins bavarois à la poursuite de nos éclaireurs. Mais ceux-ci, grâce à la vitesse de leurs skis, mirent rapidement une bonne distance entre eux et l'ennemi. Et, à peine eurent-ils rapporté le résultat de leur reconnaissance, qu'un téléphone de campagne avertissait nos batteries lourdes de la plaine de Thann. Tout cela fut fait avec tant de promptitude et de précision que quelques minutes plus tard, nos canons crachaient sur les batteries allemandes de Freudstein et les mettaient hors d'état de répondre.

Dès lors, nos chasseurs avaient la route libre. Ils eurent vite fait de parcourir la distance qui les séparait de la ferme de Suder, point central des retranchements boches. Ils n'avaient plus que cinq cents mètres à faire pour aborder l'ennemi à la baïonnette. Mais tandis que jusque-là ils avaient marché à l'abri des sapins, ces cinq cents mètres en terrain découvert constituaient la plus périlleuse étape, d'autant que derrière les murs crénelés de la ferme et les fagots entassés comme des barricades, les boches attendaient le moment de faire pleuvoir des balles et la mitraille.

Nos chasseurs s'arrêtèrent. Un certain nombre d'entre eux se déployèrent en tirailleurs à la lisière de la forêt de sapins qui regardait la ferme. Puis les clairons sonnèrent la charge. L'ennemi s'imagina que les Français allaient déboucher en trombe dans le champ découvert et s'offrir à leur fusillade. Mais pas du tout. Nos officiers avaient fait passer rapidement un ordre, et tandis qu'un rideau restait déployé devant la ferme, le gros de la colonne s'élançait à gauche, vers un mamelon défendu seulement par une section de landsturm qui, surprise, fut culbutée sans peine. Le mamelon dominait la ferme et les ouvrages de défense des Allemands. Les chasseurs l'occupèrent solidement et ouvrirent un feu terrible. Les Boches, qui ne s'attendaient pas plus à ce mouvement tournant qu'au repérage de leurs batteries de Freudstein, craignirent d'être cernés et désarmés. Quoique très supérieurs en nombre, ils abandonnèrent la ferme de Sudel. Les chasseurs s'y précipitèrent la baïonnette haute et en délogèrent bientôt l'arrière-garde allemande, qui essayait de s'y maintenir pour couvrir le gros de la troupe ennemie qui se repliait. La matinée s'achevait quand les derniers coups de fusil furent échangés.

Cett affaire, superbement menée, était due tant à l'intelligence et à la rapidité de décision des chefs qu'à l'intrépidité de nos chasseurs alpins. La prise de la ferme de Sudel nous ouvrait le débouché de la vallée de Reimbach et de la plaine d'Alsace.

R. C.

UN ARTILLEUR COLONIAL DE 29 ANS

Lettre d'un religieux, aumônier militaire:

2 décembre.

Savez-vous ce qui m'est arrivé aujourd'hui? J'ai baptisé un nouveau-né de vingt-neuf ans, un artilleur colonial de la division marocaine, un Lorientais. Il a neuf ans de service, des masses de campagnes, trois blessures. Il était hospitalisé à notre ambulance; je le voyais souvent, comme les autres, mais j'ignorais totalement qu'il n'eût pas été baptisé. A la veille de son départ, je l'apprends.

—Eh bien! lui dis-je, tu aurais dû me dire cela plus tôt.

—C'est, Monsieur l'aumônier, que je voudrais bien être en règle avant de rejoindre la batterie.

—Mais il faut que tu sois instruit au moins des choses essentielles. Qu'est-ce que tu sais?

Je l'interroge. C'était le néant. Comment faire? Heureusement, comme il n'était pas très bien remis, on l'envoie pour quelques jours au détachement des convalescents. J'allai voir le lieutenant du détachement; je lui exposai nettement le cas; il fut charmant. Il me donna mon homme avec permission à volonté; je l'ai rapidement instruit des choses principales. Il est intelligent; aussi aujourd'hui, nous avons pu faire le baptême et lui faire faire sa première Communion. Les cérémonies du rituel sont très belles! J'avais pris soin de traduire en français les réponses du catéchumène, mais M... ne les lisait pas toujours selon les règles de la sainte Liturgie.

—Renoncez-vous à Satan?

—Oh! oui, alors!

—Mais non, réponds: "J'y renonce."

—Voulez-vous être baptisé?

—Bien sûr!

—Non, réponds: "Je le veux."

Et pendant ce temps-là, le parrain, le commandant du B..., se tenait raide, militaire, tout pénétré de l'importance de son noble rôle.

Je suis bien content de mon néophyte; je l'ai gardé toute la journée avec moi et j'ai constaté avec quelle sincérité il avait reçu les sacrements de Baptême et d'Eucharistie.

—Maintenant, disait-il, j'ai fait peau neuve. Je peux retourner au feu et me faire nettoyer; je suis assuré!

Le mieux, c'est qu'un Parisien, absolument renversé par ce baptême, a été dire à notre néophyte:

—Tu sais, moi, j'suis pas baptisé. Jusqu'à présent, ça me gênait pas, mais maintenant, mon vieux, ça m'embête d'claquer comme un chien. J'ose pas en parler à l'aumônier. Il croirait peut-être que c'est du chiqué; mais, mon vieux, j'vas réfléchir.

Je compte l'aider dans ses réflexions. Aidez-moi, cher ami, de vos prières. J'ai appelé mon baptisé François d'Assise.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur en chef de la **Liberté**,

J'ai recours à l'hospitalité de vos colonnes pour protester contre un entrefilet paru dans le **Telegram** du 22 courant.

L'auteur anonyme de cet article qui paraît être membre du "Secours National français" insinue que la "Croix-Rouge française" n'a pas l'autorisation légale pour s'adresser à la générosité du public.

Cette allégation est absolument mensongère.

La branche de la Croix Rouge française, dont un comité composé de personnalités honorables, intègres et désintéressées vient de se constituer à Winnipeg, a reçu non seulement l'autorisation de M. le marquis de Vogué, président du comité central à Paris, mais ses encouragements et ses félicitations.

Il a en outre obtenu spontanément les autorisations légales du gouvernement provincial et des autorités municipales de Winnipeg.

Il tombe sous le bon sens que sans ces autorisations il n'aurait pas pu avoir sa journée.

Je crois inutile d'ajouter que notre haut clergé lui donne aussi son appui moral.

L'oeuvre du Secours National français mérite au premier chef tout respect et toute sympathie, elle s'adresse aux familles éprouvées par la guerre, veuves, orphelins, malheureux dépouillés et expulsés de leurs foyers par l'invasion en sont les principaux bénéficiaires. Comment ne pas sympathiser à de telles infortunes?

Mais faut-il pour cela que la Croix Rouge française n'ait pas sa place au soleil à Winnipeg comme partout ailleurs?

La Croix Rouge française est une oeuvre patriotique et humanitaire entre toutes, elle est surtout la plus haute expression de la charité chrétienne, car elle tend une main secourable à tous les vaillants mutilés tombés au champ d'honneur, qu'ils soient amis ou ennemis indistinctement.

L'auteur de ce honteux article oserait-il soutenir que ces glorieux blessés qui ont exposé leur vie pour le salut de la patrie, sont moins dignes d'intérêt que les malheureux auxquels s'adresse le Secours National?

Il faut être affligé d'une bien crasse étroitesse d'esprit pour formuler pareille chose.

Père d'un soldat qui a depuis longtemps son fils dans nos premières lignes de tranchées, j'en ai profondément ressenti l'ignominie et je vous demande pardon de me servir de votre publicité pour en souffleter l'auteur.

Votre tout dévoué,

A. Commune.

SACRE-COEUR

A son assemblée générale du 21 mai, la Ligue du Sacré-Coeur a fait l'élection de ses officiers pour l'année courante:

Président, A.-B. Desrochers; vice-président, H. Lauzon; secrétaire, F. St-Germain; Trésorier, E. Aubin; Commissaires ordonnateurs, Trefflé Gareau et Ed. Gareau; porte-drapeau, Napoléon Paul; choriste, Ernest Aubin.

* * *

Dimanche, au prône, le R. P. Curé nous a annoncé la fête de la Reine de Mai pour le 28 à 7.30 heures. Le R. P. Faure donnera le sermon de circonstance.

* * *

Mmes Richer et Fournier préparent pour la 30 un thé magnifique au profit de l'école. Dames et messieurs sont attendus.

* * *

Au cimetière de Sainte-Marie, on a commencé à inhumer les corps déposés dans le charnier pendant l'hiver. Avis aux intéressés.

* * *

Baptême. — Horace-Albert, fils de Philippe-Arthur Tremblay et de Loretta Ross. Parrain et marraine: Horace Chamberland et Déli Sturm.

* * *

Ce que dit sa femme. "Ma femme déclare", écrit M. Jean J. Heiberg, de Land, Sask., "qu'elle ne serait pas debout aujourd'hui si elle n'avait pas employé le Novoro du Dr Pierre. Nous ne voudrions pas être sans le Novoro dans la maison à aucun prix. Le Novoro est une excellente médecine; on ne pourrait jamais en obtenir une meilleure nulle part."

Des milliers de personnes ont attesté des mérites du Novoro du Dr Pierre comme remède de famille sur lequel on puisse compter. Il ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Il est fourni au public directement du laboratoire — libre de tous droits. L'histoire intéressante de la découverte de ce remède est envoyée gratis à toute adresse. Envoyez votre nom et adresse au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyen Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

SEPT CONSERVATEURS D'ELUS

Sir Lomer Gouin obtient une splendide victoire. — Le chef de l'opposition est écrasé dans son propre comté.

Montréal, 22. — Le résultat des élections est un éclatant succès pour le parti libéral. A peine sept conservateurs ont-ils échappé à la défaite. M. Philémon Cousineau, chef du parti conservateur, a été écrasé dans son propre comté, son adversaire, le notaire Ashby, triomphant par une majorité de 1,580 voix.

Il y avait élection dans 53 comtés. 49 libéraux ont été élus. La majorité des élus libéraux est la plupart du temps forte et souvent écrasante. Les élus conservateurs n'ont que de très maigres majorités.

Dans la dernière chambre l'opposition se composait de dix-sept membres.

M. Cousineau a déclaré hier soir qu'il se retirait de la vie politique et qu'il ne chercherait point à se faire élire dans un autre comté.

Les libéraux n'ont perdu qu'un seul des sièges possédés avant l'élection: lac Saint-Jean. M. Turcotte, conservateur, y a été élu par 212 voix.

A DROITE ET A GAUCHE

M. Sydney Low, historien anglais, a écrit récemment dans le **Daily Mail** de Londres, un vigoureux article sur l'effort anglais et l'effort français. Nous en détachons un extrait d'une saveur toute spéciale en regard des commentaires de nos joournaux.

"Il est évident que la France a fait des sacrifices plus grands qu'aucune autre nation belligérante, excepté peut-être la Belgique et la Serbie. Ce n'est pas ravaler les mérites d'aucune des autres armées en campagne que dire de la France qu'elle a supporté le choc le plus violent. Non seulement ses soldats ont supporté sans faiblir les assauts répétés des légions du kaiser, mais sa population civile a réussi à maintenir jusqu'à un certain point l'industrie et l'agriculture et a coopéré, avec la Grande-Bretagne, pour maintenir le crédit de l'alliance dans les pays neutres, et, de plus, aider financièrement les membres les plus pauvres de la confédération.

"Mais l'effort a été terrible et il n'est pas étonnant que les Français commencent à se demander s'ils ne supportent pas un fardeau exagéré. Ils regardent la carte et voient que, après vingt mois d'une terrible guerre, la ligne qui, des Alpes à la mer, protège l'Angleterre autant que la France, est encore gardée en majeure partie par des baïonnetes françaises. Même aujourd'hui, nous défendons moins d'un quart de cette ligne.

"Les Français peuvent trouver cette situation difficile à comprendre et, en vérité, il nous est difficile à nous-mêmes de l'expliquer.

"Nous disposons de forces considérables, mais il nous paraît qu'elles pourraient être mieux employées. Il nous semble, par exemple, qu'il y a beaucoup plus de soldats dans les Iles Britanniques mêmes qu'il n'est nécessaire pour les garder contre une improbable éventualité d'invasion.

"Nous ne comprenons pas pourquoi la grande majorité d'entre eux n'est pas en France. Ajoutons qu'il n'est pas juste que soixante millions d'Anglais échappent aussi facilement aux ravages d'une guerre dont la France souffre dans chacune de ses fibres.

"La France a produit son effort d'une manière qui dépasse tous les éloges, et voici le moment où nous devons aussi jouer notre rôle plus effectivement même que nous ne l'avons fait jusqu'à présent."

* * *

"Ils (les Français) défendent quelque quatre cents milles d'un front beaucoup moindre de cinq cents milles." — **Free Press**, 22 mai 1916.

Les Belges défendent une partie de ce qui reste. Il faut diablement "étirer" le reste de ce reste pour arriver aux cent milles de front occupés par les troupes anglaises.

LE RENOUVEAU A PARIS

"Dans la plupart de nos églises, on a remarqué, depuis les débuts de la guerre, une assistance plus compacte et plus recueillie. Cet heureux phénomène est également relevé dans les quartiers riches et dans les faubourgs ouvriers. Augmentation sérieuse aussi dans la fréquentation de la Table sainte: le total de jadis est généralement dépassé du quart et même du tiers. A Saint-Philippe du Roule, un centre fortuné, le nombre des communions s'est élevé de 130,000 en 1914, à 184,000 en 1915. Sur ce chiffre, on avait compté, dans l'avant dernière année, 25,000 Pâques: dans la dernière on en a recensé 32,000. A Villejuif, un des coins les plus déshérités de la banlieue, le chiffre des communions a doublé. Et il ne faut pas oublier que la mobilisation a vidé nos paroisses de toute la jeune génération, souvent la plus fervente.

"Depuis le mois d'octobre dernier, sur l'initiative du cardinal et à l'imitation d'uen pratique établie dans la moitié des diocèses de France, les paroisses parisiennes ont établi la récitation perpétuelle du Rosaire. La plupart des paroisses de la banlieue ont suivi cet exemple. Chaque jour dans plusieurs d'entre elles on récite à haute voix le chapelet pour la patrie; ainsi la chaîne de supplication ne s'interrompt jamais. La nuit même ne peut la briser. Car, du soir à l'aurore, ce sont les communautés qui suppléent les paroisses. Elles sont quarante-trois dans Paris qui se relaient dans ces veillées de prières au pied du saint Sacrement exposé.

"Les exercices de pénitence se multiplient jusque parmi les enfants de nos écoles populaires.

"Il y a décidément quelque chose de changé."

F. Veuillot.

EN VOYAGE

Mme Théroux est partie pour une promenade de deux mois dans la province de Québec.

A LOUER

Une bonne maison, No 599 avenue Bannatyne, Winnipeg. Prix modéré.

ON DEMANDE

Un ferblantier-couvreur d'expérience. S'adresser à Charette, Kirk et Cie, 510 rue DesMeurons, Saint-Boniface, Man.

LE PAS

Deux magasins, logements et lots à bâtir à louer. S'adresser au Dr Larose.

STENOGRAPHES DEMANDEES

Deux sténographes sachant l'anglais et le français. S'adresser à M. A.-U. LeBel, avocat, Banque d'Hochelaga, Winnipeg.